



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/928

Attribution de subventions de fonctionnement à 54 associations dans le domaine du théâtre, sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC) pour un montant global de 382 000 € Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/928 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 54 ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU THEATRE, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) POUR UN MONTANT GLOBAL DE 382 000 € APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

1/ Lyon, ville de création artistique et culturelle

- Aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle ;
- Développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices ;
- Soutenir et accompagner l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville.

2/ Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation

- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte ;
- Développer l'offre de pratiques artistiques amateur ;
- Investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions.

3/ Lyon, ville d'échange et de coopération

- Tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourront bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais ;
- Encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques
- Accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau Icorn.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'écoresponsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a freiné de nombreuses créations et projets artistiques et culturels. Le monde du spectacle vivant - artistes, auteur-trices, techniciennes, administrateur-trices et associé-es - a été durement touché. Il est encore difficile de dire le nombre exact de représentations reportées ou annulées « pour cause de Covid » de chaque structure, ni le total des heures d'éducation artistique et culturelle perdues. Les lieux accueillant résidences ou répétitions, sont restés ouverts malgré tout et le travail de création a pu se poursuivre. La valorisation des projets de la saison 2020-2021 est basée sur les dates programmées qui ont subies un report ou une annulation, sur le maintien des travaux en résidences ainsi que sur les ateliers avec les publics des territoires ayant eu lieu sur les quelques courtes périodes de reprise d'activités de la saison.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

SECTEUR THEATRE

Le secteur théâtre est particulièrement dynamique à Lyon en raison de plusieurs facteurs : la co-présence de lieux de formation prestigieux (CRR, ENSATT et plusieurs écoles privées), de lieux d'accueil pour les compagnies notamment en début de parcours (Scènes découvertes, lieux de résidence comme Ramdam, la Fédération, la Friche Lamartine, etc.) et la complémentarité d'institutions qui accompagnent les phases de recherche, de création et de diffusion (Théâtre Nouvelle Génération – CDN de Lyon, Nouveau Théâtre du 8^e, Théâtre des Célestins, Théâtre du Point du jour, Théâtre de la Croix-Rousse, SUBS, Théâtre municipal de Guignol).

Cette dynamique se traduit également par le nombre de structures qui sollicitent la Ville de Lyon pour une aide en fonctionnement : 93 cette année 2021.

Vous trouverez dans le présent rapport la présentation de 54 associations œuvrant dans le domaine du théâtre qui ont toutes leur place dans le paysage culturel lyonnais, qui permettent aux artistes locaux de travailler, de diffuser leurs œuvres et d'être visibles auprès des publics.

Je vous rappelle que lors du Conseil Municipal du 25 mars 2021, sur l'enveloppe du Fonds d'Intervention Culturel (FIC), ont déjà été votées les subventions de fonctionnement aux quatre Scènes découvertes citées ci-dessous, pour un montant de 220 000 €:

- Théâtre des Marronniers
- Théâtre de l'Elysée
- Théâtre des Clochards Célestes
- Espace 44

Vous trouverez ci-après une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

LIEUX DE PROXIMITE

THEATRE DES ASPHODELES – 17 rue St-Eusèbe Lyon 3^e

Créée en 1992, la Compagnie des Asphodèles, dirigée par Thierry Auzer, nourrit un projet autour de la Commedia dell'arte qui fêtera ses 30 ans en 2022. L'équipe a élu domicile dans le 3^e arrondissement depuis 1999. Depuis 2012, la Ville de Lyon met à sa disposition des locaux de 900m² dont une jauge pouvant accueillir cent-quatre spectateurs. Depuis lors, le Théâtre des Asphodèles accueille une trentaine de spectacles et événements par an, en coréalisation.

L'association propose également des stages, des ateliers de théâtre ainsi que des actions de sensibilisation aux scolaires et aux missions locales. La compagnie est régulièrement présente au festival OFF d'Avignon, qui lui permet de vendre ses créations. La *Caravane des 10 mots*, présidée par Thierry Auzer, est hébergée sur place, comme les événements d'autres partenaires comme *Magnifique Printemps*.

Au cours de la saison 2019-2020, le Théâtre des Asphodèles a accueilli trente-et-une équipes dont vingt-deux lyonnaises. Dix compagnies sur douze, reçues en résidence, étaient de Lyon. En 2021, trois spectacles de la compagnie devaient tourner sur le territoire national : *L'oiseau vert*, *Le Quatrième mur* et *Les Irrévérencieux*. La crise sanitaire a empêché leur diffusion.

L'association souhaite continuer ses ateliers pédagogiques pour les jeunes jusqu'au lycée. Elle prévoit aussi de développer des Laboratoires artistiques urbains créant du lien entre habitant.es, adhérent.es et artistes.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 313 407 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	20 000 €
Etat - DRAC :	33 730 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	34 000 €
Métropole :	7 000 €
Emplois aidés :	8 400 €
Ressources propres :	196 661 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € pour le Théâtre des Asphodèles

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 20 000 €

Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

LA FEDERATION – 7 rue Alsace-Lorraine Lyon 1^{er}

Fondée en 2007, La Fédération est dirigée par le comédien et metteur en scène Philippe Delaigue. Auparavant directeur de la Comédie de Valence-CDN, il est enseignant et directeur du département Arts dramatiques de l'ENSATT Lyon.

Liant création théâtrale et écriture, par des commandes à des auteurs contemporains, la Compagnie est liée au Château Rouge d'Annemasse - scène conventionnée au titre des

nouvelles écritures du corps et de la parole- depuis 2017. L'équipe développe de nombreuses actions culturelles et de formation.

En 2018, avec le soutien de la Ville et de la Région, Philippe Delaigue créé *l'Atelier de la Fédé*. Cet appartement, chaleureux et atypique -situé au deuxième étage d'un immeuble du centre-ville de Lyon- regroupe les bureaux et salles de répétitions de la compagnie. Reconnu dans sa démarche d'accompagnement des artistes émergents, le lieu, dit « de fabrication » par ceux qui l'ont investi, permet d'accueillir des compagnies pour différentes étapes de création. En 2020, les compagnies sélectionnées aux Prix *Célest'1* sont invitées à s'y produire. Un partenariat est en place avec les Clochards Célestes dont l'accueil des compagnies associées et la mutualisation d'un régisseur. L'équipe souhaite y développer les accueils longs.

En 2020-2021, Philippe Delaigue et Léa Ménaheem mettent en scène *Les petites mythologies*, une série de huit pièces courtes commandées à six auteurs à partir de détournements de grands récits comme celui de Narcisse, Pinocchio ou du Loup-garou. Pouvant être jouées ensembles ou séparément, les pièces ont été programmées auprès des scolaires en attendant de pouvoir rencontrer le public des théâtres. Malgré des annulations, la compagnie reprendra et diffusera sur la fin 2021 *L'histoire mondiale de ton âme*, six pièces courtes commandées à l'auteur Enzo Cormann. *Le Mur*, en revanche, clown contemporain créé à Avignon en 2019 avec Léa Ménaheem, a vu sa tournée annulée.

Présente dans les classes en option Théâtre, l'association participe aussi activement à la structuration d'un réseau jeune public.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 330 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 15 000 €
Etat - DRAC : 110 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 70 000 €
Ressources propres : 135 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € pour La Fédération

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 15 000 €

THEATRE NOUVELLE GENERATION – CDN de Lyon – 23 rue de Bourgogne, Lyon 9^e

Le Théâtre Nouvelle Génération est le seul Centre Dramatique National de Lyon. Il a une orientation forte autour du jeune public, sensible notamment au théâtre d'objet. Il est dirigé depuis 2015 par le metteur en scène Joris Mathieu qui dirigeait auparavant le Théâtre des Ateliers. Son projet a conduit à la fusion de ces deux théâtres. Le TNG-CDN occupe donc deux sites : le TNG-Vaise à Lyon 9 et les Ateliers-Presqu'île à Lyon 2.

Joris Mathieu développe un projet artistique tourné vers un théâtre des imaginaires ouvert aux innovations scéniques, qui s'aventure aux frontières d'autres disciplines (théâtre, arts plastiques, arts visuels, arts immersifs, création numérique...). L'immersion et les imaginaires du futur constituent deux axes forts de la programmation.

Les missions du CDN sont celles d'une maison de créations qui accompagne les équipes artistiques en production, coproductions, résidences de créations et de recherche et la diffusion de spectacles. Le Théâtre Nouvelle Génération mène un travail important de médiation auprès de tous les publics, de la toute petite enfance à l'âge adulte à travers de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle.

Au cours de la saison touchée par la crise sanitaire, le TNG-CDN de Lyon a privilégié le report des co-productions et des créations. Aucun report n'a été fait sur les spectacles en diffusion ; la tournée de leur dernière création *En marge* a été fortement impactée. Le TNG-CDN de Lyon réfléchit au rôle qu'il pourrait avoir pour soutenir les compagnies dès la rentrée avec le souhait aussi de renouer avec le public avec des formats type Cabaret pour des petites jauges, avec des commandes à des artistes pour des petites formes.

En 2021, Joris Mathieu a été reconduit pour un troisième et dernier mandat. Une convention d'objectifs multipartite a été signée avec la Ville de Lyon, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2021-2023. L'aide complémentaire contribuera à mieux soutenir le TNG-CDN de Lyon dans le développement de ses projets et ses activités.

Une convention d'application est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 2 507 399 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	613 000 €
Etat - DRAC :	1 264 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	175 000 €
Métropole :	83 942 €
Institut français :	15 000 €
FONPEPS :	20 000 €
Aide à la diffusion (ONDA) :	5 000 €
Ressources propres :	316 155 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention complémentaire de 25 000 € pour le TNG-CDN

Subvention de fonctionnement reçue au Conseil Municipal de mars 2021 : 588 000 €

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 613 000 €

COMPAGNIE M.A. – Palais de Bondy, 2 Rue Louis Carrand, Lyon 5^e

La compagnie M.A. a été créée en 2010 à l'initiative d'Emma Utgès, comédienne, chanteuse et marionnettiste, qui avait auparavant monté la compagnie Le Bloc Opérateur avec Emmanuel Mérieu. Elle travaille pour chaque création avec un auteur contemporain et un musicien compositeur, en cherchant le décalage, l'humour, la poésie dans les situations parfois grave liée à la condition humaine. L'équipe a comme objectif de faire découvrir la marionnette sous toutes ses coutures, traditionnelle comme contemporaine.

Depuis 2013, La compagnie M.A. occupe le Théâtre de Guignol au Palais de Bondy. Dans ce théâtre de marionnettes de cent-trente-et-une places, l'équipe crée en majorité des spectacles tout public (famille / scolaires) mais également pour un public adulte. Elle

assure également l'accueil de compagnies et met en place des actions culturelles (hôpitaux, prison, scolaires,...) et de transmission (ateliers manipulation et fabrication de marionnettes : Acting Studio, enfants,...). Emma Utgès est investie dans les réseaux de marionnettes au niveau local (Gadagne-MAM), national (THEMAA) et international (Unima).

La Compagnie M.A. développe par ailleurs un important travail de mise en valeur du patrimoine : elle assure l'inventaire des deux-cent-soixante-cinq marionnettes à gaine traditionnelle lyonnaises de la collection, mène des conférences à propos de Guignol et la manipulation des gaines, organise des visites du castelet et de la collection de marionnettes ; la création du spectacle *Barouf dans l'inventaire* avait également pour vocation de mettre en valeur ce patrimoine et les cent-trente manuscrits anciens, propriété de la Ville de Lyon, abrités par le théâtre. En 2021, la compagnie est programmée dans le IN du festival de Charleville-Mézières.

Une nouvelle convention d'objectifs a été votée au conseil municipal de mars 2021. L'aide complémentaire contribuera à mieux soutenir le projet de la compagnie et l'accueil des artistes en résidence.

Une convention d'application est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 234 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	150 000 €
Etat - DRAC :	2 200 €
Institut français :	5 000 €
FONPEPS :	9 000 €
Ressources propres :	67 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention complémentaire de 30 000 € pour la Cie M.A.

Subvention de fonctionnement votée au Conseil Municipal de mars 2021 : 120 000 €

Subvention du Fonds d'urgence/Aide à la reprise votée au Conseil Municipal de mai 2021 : 1 200 €

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 120 000 €

Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 15 000 €

FESTIVALS, EVENEMENTS et RESEAU

BALISES – 14 rue Basse Combalot Lyon 7^e

L'association Balises est née en 2005 sous l'impulsion de Jacques Fayard, Directeur du théâtre de l'Elysée, avec la contribution de Patrick Penot, à l'époque co-Directeur du Théâtre des Célestins. Il s'agit d'une collaboration entre plusieurs théâtres partenaires, lyonnais pour la plupart, qui mettent à disposition des places à un tarif préférentiel sur des spectacles choisis de leur programmation. Coordonné par l'association Balises, le dispositif fédère ainsi les artistes de la Métropole pour permettre à un large public de les découvrir, notamment par des actions de terrain et de communication. La première édition a été organisée en 2012.

Le dispositif, qui compte désormais trente-cinq théâtres, a lancé en 2020, son nouveau site internet. L'interpellation *Et si vous retourniez au théâtre ?* invite les spectateurs à s'intéresser à la programmation des lieux partenaires à proximité de chez eux.

A terme, l'équipe souhaiterait créer un fonds de soutien à la diffusion de spectacles créés sur le territoire et accompagner la relance des théâtres par des campagnes de médiation et médiatisation.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 41 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Métropole : 30 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour l'association Balises

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 6 000 €

DOMINO – Espace 600 – Le Patio - 97 Galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble

Suite à *La Belle Saison pour l'enfance et la jeunesse* initiée par le ministère de la culture en 2016, deux réseaux sont nés en Auvergne Rhône-Alpes (AuRA) : le fonds de soutien DoMino et la plateforme régionale Génération Belle Saison. En 2019, ils fusionnent pour devenir DoMino – Plateforme Jeune Public AuRA. Leur mission : fédérer et animer le réseau régional des professionnel-le-s du jeune public, avec chaque année, un appel à projets de soutien à la création jeune public, une rencontre professionnelle et une veille sur l'actualité du jeune public en Région. DoMino compte trente-huit membres adhérents dont huit lyonnais, le TNG-CDN de Lyon, La Fédération, le Théâtre des Clochards Célestes en font partie.

Le 13 janvier 2021, le TNG-CDN de Lyon de Lyon a accueilli la 5^e journée professionnelle du réseau sur les grandes mutations du secteur du jeune public suite à la crise sanitaire. Entre autres invité.es, Gilles Hieronimus, chercheur en philosophie associé à l'Université Lyon 3, était présent. L'événement rassemblait une centaine de participants dont une moitié de Lyon et sa Métropole.

En 2021, le fonds de soutien DoMino lance son 6^e appel à projet pour une création de spectacle vivant Jeune Public. L'édition 2020 comptait neuf candidatures lyonnaises sur trente-et-une et une compagnie lyonnaise, Première Fontes, parmi les lauréats.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 49 450 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Etat – Direction Générale de la Création Artistique : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Agence Auvergne-Rhône-Alpes du Spectacle Vivant : 1 000 €

Ressources propres : 24 450 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € pour l’association DoMino

Pas de subvention demandée au titre de l’année 2020

EN ACTE(S) – 7 cours Docteur Damidot, 69100 Villeurbanne

L’association, créée en 2016, porte à la fois les créations de Maxime Mansion, le festival et la maison d’édition En Acte(s). Le festival, dédié aux écritures contemporaines, vise à valoriser le travail des auteur-e-s en leur permettant d’être en prise directe avec le plateau (commande de textes, mise en relation avec des metteur.euses en scène pour des créations sur le principe du tréteau). Associée au TNP jusqu’en 2019, la compagnie mutualise des projets avec Le Grand Nulle Part.

Suite à la 5^{ème} édition du festival, qui se déroulait au NTH8 en octobre 2019 et rassemblait plus de mille trois-cents personnes, l’équipe concrétise un partenariat avec les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre (JLAT) pour un temps fort annuel autour des écritures contemporaines francophones : *Les Contemporaines*. L’événement, reporté à cause de la crise sanitaire, aura lieu en mai 2022 au Théâtre National Populaire (TNP) de Villeurbanne, en association avec le TNG-CDN de Lyon et le Théâtre de la Croix-Rousse, entre autres. La compagnie crée également des formes diverses inspirées de faits de société et porte de nombreuses actions culturelles.

En 2021, la Compagnie En Acte(s) devait poursuivre les représentations d’*Adamantine dans l’éclat du secret*, création jeune public de Julie Ménard mise en scène par Maxime Mansion sur la scène du TNP et en Région. L’équipe porte également un projet de résidence croisée d’auteur-e-s entre la France et le Burkina en collaboration avec la Villa Gillet. On retrouve aussi En Acte(s) dans la programmation 2021 de *Tout L’Monde Dehors*

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 171 203 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement-Culture) : 15 000 €
Ville de Lyon (Relations internationales) : 5 000 €
Ville de Lyon (Evénements) : 4 000 €
Etat - DRAC : 20 000 €
FONPEPS : 10 020 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 12 000 €
Métropole : 5 000 €
Ressources propres : 93 965 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 6 000 € pour l’association En Acte(s)

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 6 000 €
 Subvention des Relations internationales reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

ESPACE GERSON – 1 place Gerson, Lyon 5^e

Café-théâtre de cent-vingt places fondé en 1987 par Gilbert Lendrin, l'Espace Gerson est situé au cœur du quartier Saint-Paul. Le lieu développe une programmation dédiée à l'humour tout au long de l'année, y compris les mois d'été, et durant les vacances scolaires avec des spectacles jeune public. Des artistes de rayonnement national ont foulé les planches de l'Espace Gerson à leurs débuts (Florence Foresti, Vincent Dedienne, Stéphane Guillon) ou viennent y roder des spectacles hors-les-murs (Blanche Gardin, Pierre-Emmanuel Barré).

Le lieu se donne également comme mission l'accompagnement et la professionnalisation de jeunes artistes via les *Plateaux découvertes* des lundis, l'organisation de présélections pour des festivals, la mise à disposition d'espaces de travail et, depuis 2013, l'organisation de *L'Espace Gerson fait son festival*. Cet événement festif a comme objectif de mettre en lien programmateurs, public et artistes émergents lors de soirées découvertes. La 8^e édition, prévue en 2020, a été repoussée à cause du contexte sanitaire. La majeure partie de la programmation 2020-2021 de l'association a également été reportée sur la saison 2021-2022 et sur les scènes de partenaires hors les murs locaux : Radiant Bellevue, Toboggan et Bourse du travail.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 1 014 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 50 000 €
Ville de Lyon (investissement) : 15 000 €
Ressources propres : 909 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 14 000 € à l'association Espace Gerson

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 14 000 €

Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 25 000 €

INEFFABLE THEATRE – 17 rue St-Simon, Lyon 9^e

Benjamin Forel a fondé la Troupe du Levant en 2009, après sa formation à l'école Premier Acte et cinq ans passés auprès de Sarkis Tcheumlekdijan comme assistant à la mise en scène. En 2015, la Troupe devient L'Ineffable Théâtre et cherche à créer un *physical theater* : « dire très peu, faire deviner beaucoup », en empruntant à la fois au théâtre, à la danse et à la performance, avec un engagement corporel intense des interprètes. Les créations de Benjamin Forel sont conçues comme des installations vivantes, avec la volonté d'inclure les spectateur-trices dès le processus de création.

Pour chaque nouvelle pièce, la compagnie investit des espaces urbains appelés *Bacs à sable* : parking de la Friche RVI en 2009, grand réfectoire de l'Hôtel-Dieu en 2010, Vélodrome de Lyon en 2014, Théâtre Antique de Fourvière en 2015, usines ABB à Décines en 2016 et Îlot K à Confluences en 2018.

Après une pause d'occupation en 2019, la compagnie s'est installée en 2020 dans l'ancien technicentre SNCF d'Oullins/La Mulatière, mis à disposition par SNCF Immobilier. Le lieu était ouvert au public de juin à octobre 2020. La programmation

initiale ayant été annulée en raison des contraintes sanitaires (festivals dont CNSMD, workshops, etc.), les artistes ont été invité.es à créer de petites formes insolites, et adaptées, de retrouvailles avec le public. Benjamin Forel, de son côté, a créé le solo *Bis Repetita Placent*, dans lequel il donne à voir douze ans de créations.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 67 871 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Ville de Lyon (investissement) : 2 000 €
Etat - DRAC : 4 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Métropole : 7 000 €
Ressources propres : 43 471 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour l'Ineffable Théâtre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €
Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

SENS INTERDIT – 16 rue François Dauphin, Lyon 2°

Le Festival international de théâtre « Sens Interdit » est né en 2009 porté par le Théâtre des Célestins puis par l'association créée en 2014 pour l'organiser. L'équipe mène depuis des actions de médiation au long cours et de diffusion d'artistes internationaux. Elle souhaite mettre en avant « un théâtre international politique et citoyen, de nécessité et d'urgence ». Les spectacles du festival sont en co-accueil (coûts d'accueils partagés 50/50) dans les lieux partenaires, dont de nombreuses structures lyonnaises (Théâtre de la Croix-Rousse, Elysée, Subsistances) et nouvellement la Villa Gillet, la Mouche et le TNP.

En 2019, le festival fêtait ses dix ans et accueillait vingt compagnies internationales autour de trois thèmes : la violence au travail, les violences faites aux femmes, l'exil et le conflit. Douze mille spectateur-trices étaient au rendez-vous.

Le Festival a lieu en biennale, 2020 devait donc être une année consacrée à la prospective et à la construction de la prochaine édition mais la crise sanitaire complique les co-accueils par les théâtres partenaires, la venue d'artistes étrangers et les tournées. Malgré tout, l'équipe de Sens interdit devrait organiser la 7^{ème} édition du festival en octobre 2021. Les actions de médiation et tournées sont toujours au programme mais aussi des nouveautés comme la pérennisation de l'*Ecole éphémère* et le soutien d'artistes en exil. L'édition 2021 du festival proposera un focus sur le Chili et interrogera les thèmes des peuples premiers, de l'exil, de la mémoire et de la résistance.

Une convention cadre est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 818 960 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	25 000 €
Ville de Lyon (investissement) :	6 000 €
Etat - DRAC :	40 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	50 000 €
Région FIACRE :	5 000 €
Métropole :	30 000 €
Convention Ville-Métropole-Institut français :	20 000 €
ONDA :	20 000 €
Casino :	50 000 €
Ressources propres :	477 600 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 25 000 € pour le festival Sens Interdit

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 5 000 €
 Subvention du fonds d’urgence reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIES EMERGENTES, AIDE A LA CREATION

PREMIERES CREATIONS, DEBUT DE PARCOURS

COMPAGNIE NEUVE – 8, rue Lemot Lyon 1^{er}

La compagnie Neuve a été créée en 2017 par Jeanne Garraud, autrice, compositrice, pianiste, chanteuse et photographe. Après une carrière musicale, elle s’est tournée vers la photographie en 2014, puis vers le théâtre pour rassembler ses pratiques artistiques (l’écriture, la musique, la photographie). Elle travaille également pour d’autres compagnie de théâtre en tant que compositrice, assistante à la mise en scène ou encore photographe (La Seconde Tigre, Traversant 3, etc). Sa première création *On entend les oiseaux lorsqu’on les écoute* a eu lieu en 2018 au Théâtre de l’Elysée.

Déjà bien implantée sur le territoire lyonnais, Jeanne Garraud, devient artiste associée au Théâtre des Clochards Célestes pour la saison 2021-2022 avec la création de *Marguerite, l’enchantement*. Prévue pour l’automne 2021, la pièce raconte l’arrivée d’un enfant au sein d’un couple et la différence de place attribuée aux hommes et aux femmes dans la société. Les plateaux des théâtres de la Mouche, la Croix-Rousse et des Célestins accueilleront la Compagnie Neuve sur la saison 2021-2022.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 73 014 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Etat - DRAC :	15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	50 000 €
Sociétés civiles :	5 000 €
Ressources propres :	20 800 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 3 000 € à la Compagnie Neuve

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

PRENDS-TOI UN MUR SI T'ES VIVANT (PTUM) – 4, rue Passet, Lyon 7^e

La compagnie PTUM a été fondée en 2018 autour de la création *La parabole de Gutenberg*, projet de fin d'étude en mise en scène de Léa Carton de Grammont à l'ENSATT. Le projet, sélectionné au Prix Célest'1 en juin 2019, rassemble également Lucie Auclair, scénographe, et Alice Vannier, comédienne, de la compagnie CALC notamment.

Léa Carton de Grammont est autrice pour d'autres compagnies lyonnaises. Le texte qu'elle a écrit pour la Compagnie Les Temps Blancs, *Une brève histoire de la Méditerranée*, a été primé par les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre en 2016 et publié chez Lansman éditeur.

La compagnie PTUM propose un théâtre aux prises avec la matière, avec des allers-retours entre le jeu, les costumes, la scénographie/machinerie et des écritures originales et de plateau. Elle est accompagnée dans sa structuration par le Labo71. En plus de résidences de création à l'ENSATT, à la Fédération et au TNG, PTUM est associée cette saison au Théâtre des Clochards Célestes pour sa création *Rêverie Carcasse*, qui raconte les tentatives d'une femme pour vivre dans son corps, sa rencontre avec son corps, dans des scènes burlesques autour d'enjeux métaphysiques. La première qui devait avoir lieu en mars 2021 a été reportée pour cause de crise sanitaire. Léa Carton de Grammont intervient aussi auprès des étudiants en Arts du Spectacle à l'Université Lyon 2.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 14 259 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	4 800 €
ENSATT :	6 000 €
FONPEPS :	1 140 €
Fonctionnement participatif :	3 000 €
Ressources propres :	1 700 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à la Compagnie PTUM

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

COMPAGNIE DU SABIR – 11 rue Lebrun, Lyon 4^e

La compagnie du Sabir est créée en 2018 par Brune Bleicher, metteuse en scène. Elle travaille depuis 2019 entre les territoires lyonnais et franciliens et s'implante à Lyon en 2020. Le sabir est un synonyme de « charabia », langue de relation utilisée entre personnes ne parlant pas la même langue. Brune Bleicher aborde les non-dits de notre imaginaire collectif : la dépression dans *4.48 Psychose*, notre rapport à l'espace quotidien avec *Dérive*, à l'étranger dans *Dépayser*. Dans son processus de création, la compagnie va à la rencontre des publics avec notamment une résidence de territoire menée dans le quartier Moncey avec l'association Filigrane.

En 2019, l'équipe a candidaté au prix *Célest'1*. Elle est associée au Théâtre des Clochards Célestes pour la saison 2020-2021. La prochaine création, *Dépayser*, traitera du rapport à l'étranger et de ce qu'on comprend sans les mots, en incluant comme langue celle des alexandrins, piochée dans l'*Andromaque* de Racine et mêlée à des inserts récoltés en langues étrangères lors de différents ateliers avec des apprenant.es en français. Veillant à intégrer son projet culturel sur le territoire, la compagnie mènent des ateliers dans plusieurs centre sociaux de Lyon et à la Maison Pour Tous – Salle des Rancy.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 91 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Etat – DRAC : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
FONPEPS : 8 000 €
Sociétés civiles : 20 500 €
Ressources propres : 35 300 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à la Compagnie du Sabir

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

COMPAGNIE GET OUT – 58 boulevard des castors, Lyon 5^e

La compagnie a été créée en 2018 par Ambre Kahan-Belbachir, formée à l'Ecole du TNB. Sa première mise en scène, *Get out my garden*, a été créée en 2011 au TNB dans le cadre des cartes blanches. Ont suivi : *Garden Party* (festival d'Avignon 2013), *Heaven's Door* (Théâtre Le Fou, Lyon 2016) et *All by myself* (collectif La 6^{ème} heure TNS). Ambre Kahan-Belbachir est également comédienne pour Stanislas Nordey, Delphine Bailleul, ou encore Simon Delétang au Théâtre des Ateliers.

Sa création *Ivres* - d'après Ivan Virapaev, coproduite par le Théâtre des Célestins et soutenue par la DRAC, était prévue pour novembre 2020 aux Célestins. Elle a été reportée à l'automne 2021 mais a fait l'objet d'une vidéo et sera accompagnée d'un film (en cours de production). Ambre Kahan-Belbachir travaille actuellement à une adaptation de *L'Art de la joie* de Goliarda Sapienza, création prévue pour la saison 2022-2023 et présentée à la Route des 20 de 2021.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 99 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Ressources propres : 84 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Compagnie Get Out

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COLLECTIF 70 – 15 bis rue Leynaud, Lyon 1^{er}

Le collectif 70, créé fin 2019, est composé de sept comédien.nes, une metteuse en scène, un éclairagiste, une ingénieure du son et une costumière issues de la promotion 70 de l'ENSATT ; c'est l'origine du nom du collectif. Claude Leprêtre, metteuse en scène, est également comédienne pour la Compagnie Premier Acte. Le fonctionnement et les choix artistiques sont collégiaux avec une implication des membres à géométrie variable au gré des projets. Le Collectif se propose de « questionner, à partir de textes d'auteurs majeurs, l'organisation des cellules familiales et sa répercussion sur nos fonctions au sein de la société » et « le caractère déterminant des origines sociales dans nos interactions humaines et la difficulté de se confronter au clivage des classes ». Leur première création, *Le Retour*, d'Harold Pinter, a été jouée au Théâtre de l'Opprimé (Paris) en 2018 puis au Théâtre des Clochards Célestes en janvier 2020.

Pour la saison 2020-2021, le Collectif 70 est associé au Théâtre des Clochards Célestes en résidence et co-production pour la création du diptyque *Froid. Biographie d'ombres* de Lars Norèn, sur l'idéologie suprématiste blanche et l'extrémisme en milieu scolaire. Les dates programmées en février-mars ont été annulées pour cause de crise sanitaire. Le collectif envisage de développer des ateliers en milieu scolaire et des interventions sur le territoire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 80 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 20 000 €
Etat – DRAC : 60 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € au Collectif 70

Pas de subvention demandée au titre de l'année

COURIR A LA CATASTROPHE (C.A.L.C.) – 27 rue de l'arbre sec, Lyon 1^{er}

La compagnie CALC est née en 2018 de la rencontre d'Alice Vannier et Sacha Ribeiro à l'ENSATT. Inspiré.es par le clown, sa maladresse et ses fragilités, ils travaillent sur la dimension existentielle, un théâtre de la vie documenté « qui cherche sans arrêt, qui fouine, qui racle ». Leurs recherches sont enrichies de matière sociologique et philosophique.

Lors de la saison 2018-2019, la compagnie est associée au Théâtre des Clochards Célestes pour la création de *54321 J'existe même si je ne sais pas encore comment faire* (écriture de plateau) et *En réalités* (d'après *La misère du monde* de Pierre Bourdieu). Alice Vannier, repérée pour sa mise en scène, reçoit le « Prix 13 » qui récompense les jeunes metteur.euses en scène, et le « Prix du jury » pour la 1^{ère} édition du Prix Célest'1.

Les trois créations de la compagnie prévues pour 2021 ont été décalées en 2022. Le Théâtre des Célestins accompagnera la pièce *Œuvré son cri*, mise en scène par Sacha Ribeiro sur les occupations de théâtres. Le théâtre programmera également *54321 J'existe* et *Alors j'éteins ?*, présenté à un public de professionnel-les en 2021 en collaboration avec la Comédie de Valence.

Le Théâtre du Point du Jour - en tant que production déléguée et future compagnie associée - accueillera la création d'Alice Vannier, *La Folie*, issue d'un travail de

recherche sur la psychiatrie dans les années 60-70, avec notamment une immersion dans les cliniques du 5^e arrondissement de Lyon.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 146 502 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Etat / DRAC :	20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	15 000 €
Sociétés civiles :	10 000 €
Ressources propres :	111 502 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour l'association CALC

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €
 Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 1 000 €

COMPAGNIE DES NON-ALIGNES – 3 rue Lebrun, Lyon 4^e

La compagnie des Non-alignés a été créée en 2016 par Daniel Léonardie, Clémence Longy (comédienne au TNP) et Jérôme Cochet (ingénieur), tous trois issus de la promotion 73 de l'ENSATT. Constituée d'une équipe pluridisciplinaire, l'association explore le langage sous toutes ses formes : textes contemporains, langage scientifique, écriture au plateau, burlesque. Les Non-alignés sont associés au Théâtre de Die et régulièrement soutenus par le Théâtre des Clochards Célestes.

L'activité de l'association se répartit entre mises en scène de textes théâtraux (*Tudor toute seule* d'après V. Hugo -burlesque et machines), écriture au plateau (cycle *Origine(s) – Horizon(s) – Destin(s)* – fiction et astrophysique) et travail de résidence-création en territoire (*Mort d'une montagne*). Depuis 2019, les artistes portent une résidence et des actions culturelles en compagnonnage avec le TNP et le Théâtre de l'Iris pour une période de deux ans ainsi que des ateliers avec des scolaires. La compagnie est associée au Lavoir Public, où elle crée *Les Bucoliques*.

Les représentations de *Tudor toute seule* prévues au Théâtre des Clochards Célestes et de *Destin(s)* au Théâtre de l'Elysée en janvier 2021 ont été annulées pour cause de crise sanitaire. Les Non-alignés poursuivent la création de 3 spectacles dont *Mort d'une montagne*, de François Hien et Jérôme Cochet, programmée en 2021-2022 au Théâtre du Point du Jour, avec un travail de recherche en lien avec ce théâtre et le 5^e arrondissement de Lyon.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 122 520 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Etat - DRAC :	25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Ville de Villeurbanne :	6 000 €
Ressources propres :	66 820 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 5 000 € pour la Cie Les Non-alignés

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

PARCOURS EMERGENCE

SI/SI LES FEMMES EXISTENT – 14 place Grandclément, 69100 Villeurbanne

L’association Si/Si les femmes existent est créée en 2017 par Anne Monteil-Bauer, formée à l’ENSATT. Comédienne, metteuse en scène et autrice, elle a dirigé pendant 10 ans la compagnie l’Attrape-Silence à Strasbourg. L’association a pour objectif de défendre la mémoire et la représentation dans l’espace public des femmes oubliées par l’Histoire, mais qui ont marqué cette même Histoire. L’équipe souhaite ancrer cette mémoire dans le présent pour défendre la place des femmes dans la société et lutter contre les stéréotypes et inégalités de genre, de classe, d’origine ethnique et d’orientation sexuelle. A travers des médias très variés, l’association sensibilise un public au spectre large : conférences gesticulées, podcasts, jeux de sept familles, site internet avec un répertoire de femmes et actions de médiation partenariales.

Au cours de la saison 2018-2019, l’association a participé aux manifestations *Des femmes de tous les jours* et *Quand le féminisme rencontre la littérature* organisées par la Mairie du 1^{er} et a tenu des conférences aux Musées Gadagne et aux Archives Municipales. Elle est aussi intervenue place Guichard lors de l’événement *La ville (in)hospitale*.

En 2020-21, Si/Si les femmes existent se concentre sur le projet *Années folles et résistance, parcours de femmes engagées entre 1920 et 1945*, en partenariat avec le CHRD. Une série de quatre conférences gesticulées par Anne Monteil-Bauer, metteuse en scène et autrice, est au programme ainsi que des podcasts sur l’autrice et résistante Charlotte Delbo et un jeu de sept familles des Résistantes. Une exposition autour du thème de l’égalité a été mise sur pied lors des dernières Journées Européennes du Matrimoine. L’association prépare une BD « historico-contemporaine » pour 2022 avec l’illustratrice Cosma Vigliengo, issue de l’école Emile Cohl de Lyon.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 47 450 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	3 000 €
Ville de Lyon (Mission Egalité) :	3 000 €
Etat / DRDFE :	3 000 €
Etat / DRAC :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	5 000 €
Métropole :	3 500 €
Ville de Villeurbanne :	5 000 €
Crowdfunding :	421 €
Ressources propres :	13 250 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour Si/Si les femmes existent

Subvention de la Mission Egalité reçue au titre de l'année 2020 : 1 500 €
Pas de demande au titre de la délégation culture en 2020

COMPAGNIE NOVECENTO – Maison des Passages, 44 rue St-Georges, Lyon 5^e

La Compagnie Novecento a été fondée en 2013 par Franck Adrien, marionnettiste, comédien, metteur en scène, et Nadia Larbiouene, comédienne et conteuse. Ils souhaitent promouvoir un théâtre engagé « social, politique, éducatif ou les trois en même temps ». Leur répertoire se compose de spectacles en lien avec des thèmes sociétaux comme le handicap, le devoir de mémoire, l'antisémitisme, le racisme, l'interculturalité, les violences faites aux femmes, etc. La compagnie est accueillie à la Maison des Passages et collabore régulièrement avec le CHRD.

En 2020, le CHRD accueille la compagnie en résidence pour la création de *4-44*, spectacle sur les enfants d'Izieu mais la sortie du spectacle est reportée à 2021 pour cause de crise sanitaire. La Maison des Passages a hébergé les premières étapes de la création de *Fantasmata*, sur les féminicides, avec une comédienne et une danseuse butô, d'après des textes de Serena Dandini. La tournée de trois spectacles : *Frida Kahlo*, *Sophie Scholl* et *Inconnu à cette adresse* a subi de nombreux reports causés par la fermeture des théâtres.

La compagnie Novecento est partenaire de la Mairie du 5^e arrondissement pour l'événement *Libres de corps et d'esprit*, scène ouverte aux questions relatives au droit des femmes et à leur place dans la culture, dont la troisième édition –report de 2020- se tiendra en décembre 2021.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 39 940 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Ressources propres : 20 855 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500€ pour la Compagnie Novecento

Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE DE ONZE A TROIS HEURES (CIE 11.03) – 7 rue de la Martinière, Lyon 1^{er}

La Compagnie de Onze à Trois heures a été créée en 2017 par Cédric Rouillat, metteur en scène et photographe autodidacte, influencé par les formes de narrations populaires (cinéma, roman-photo, comics) et les mythes hollywoodiens. Ses créations sont issues d'une écriture plateau, en collaboration directe avec un compositeur. Il accorde une place primordiale au décor dans ses compositions, d'où un rendu très plastique, avec de nombreuses images. Il expose également régulièrement ses travaux photographiques.

Sa première création, *Ultra-Girl contre Schopenhauer* a eu lieu au Théâtre de l'Elysée en 2017, avant d'être reprise au Théâtre des Célestins en 2018-19. En 2020, la Cie 11.03 crée *Josie Harcoeur* aux Subsistances et au Théâtre des Célestins, une pièce qui mêle univers gothique et variété française des années 70 autour du personnage d'une chanteuse populaire. La même année, Cédric Rouillat fait financer, sur une plateforme participative, l'édition de *Déesses, monstres et autres petits garçons*, second volume en deux-cent-cinquante pages de son travail de mise en scène photographique.

Sa troisième création *Je suis une femme actuelle* est créée au Théâtre de l'Elysée en 2021 après accueil en résidence à La Fédération de Philippe Delaigue. Cette petite forme avec une seule comédienne, Barbara Galtier, vise à « réécrire une histoire, celle des pin-up sacrificielles, modelées puis rejetées par l'industrie cinématographique [...], redonner une voix aux icônes forcément muettes ».

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 53 033€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
FONPEPS : 5 957 €
Mécénat : 5 000 €
Ressources propres : 22 080 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Cie 11.03

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000€

COMPAGNIE ON OFF – 13 rue Burdeau, Lyon 1^{er}

La compagnie On Off a été fondée en 2008 par l'artiste sourd Anthony Guyon, partant du constat qu'il existe peu d'offres de spectacles pour les personnes sourdes et que les formes artistiques en Langue des Signes Française (LSF) ne sont pas assez connues. La compagnie crée et programme des spectacles bilingues et des petites formes en LSF, propose des ateliers théâtre en LSF, des sensibilisations, des supports de communication vidéo et des adaptations de spectacles en LSF. Anthony Guyon est artiste associé au NTH8 et intervient au Théâtre du Point du Jour. On Off est partenaire du Parcours Culturel Spectateur-trices Sourd-es (PCSS) du festival *Regards d'Avril*.

En 2021, les plateaux du NTH8 et du Point du Jour accueillent la compagnie pour deux créations, *Graine de Ziban*, spectacle bilingue prévu pour fin 2021, et *Les confinés*, entièrement en LSF et reprogrammé sur la prochaine saison du Théâtre sous le Caillou. De nombreuses autres dates et projets de la compagnie ont été annulés ou reportés pour cause de crise sanitaire.

Anthony Guyon porte le projet de créer un lieu culturel dédié à la médiation culturelle, la valorisation des arts spécifiques à la culture sourde et le développement d'un réseau culturel et artistique bilingue sur le territoire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 196 248 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) : 16 500 €
Ville de Lyon (Mission Egalité) : 3 750 €
Ville de Lyon (Action Territoriale) : 9 000 €
Etat - DRAC : 40 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 18 750 €
Métropole : 4 250 €
Ressources propres : 75 795 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Compagnie On Off

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 5 000€

OSTINATO – 6 rue Rivet, Lyon 1^{er}

La compagnie Ostinato a été montée en 2011 par le metteur en scène Olivier Maurin, après un long travail mené avec la compagnie Lhoré-Dana dont sept ans en résidence au Théâtre de la Renaissance, une résidence au Théâtre de Bourg-en-Bresse, la direction du Théâtre de Jasseron dans l'Ain, des mises en scène pour l'ENSATT, la Comédie de Valence ou encore la Fédération et une association avec La Mouche.

Olivier Maurin, enseignant à l'ENSATT depuis 2009, souhaite travailler dans un esprit de troupe, avec une ligne artistique épurée, au service du texte et des corps des comédiens. Après une exploration de l'écriture d'Ivan Virpaev, la compagnie Ostinato s'est attaquée pour la première fois à un texte classique avec la création de *Dom Juan* fin 2019. La maquette du spectacle *Da Capo* est sélectionnée au Prix Célest'1.

En 2020-2021, les tournées de trois spectacles (*Illusions*, *Dom Juan* et *OVNI*) et la présence de la compagnie au festival d'Avignon ont été stoppés net par la crise sanitaire, des dizaines de dates programmées ont été annulées. Néanmoins, le spectacle *En courant dormez !*, créé en 2013 avec le soutien de Ramdam et du Théâtre de l'Elysée, pourrait être repris et une nouvelle création est envisagée. La diffusion nationale est appuyée par le Centre de Production des Paroles Contemporaines (CPPC) et le Festival Mythos de Rennes.

L'association mène également des ateliers en milieu scolaire et d'insertion professionnelle, avec le Théâtre de la Mouche notamment.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 173 100 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 16 500 €
SPEDIDAM : 2 500 €
Ressources propres : 162 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la Compagnie Ostinato

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000€
 Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 8 000€

LA MAISON – 2 cours Gambetta, Lyon 7^e

La compagnie La Maison a été créée en 2014 par Julie Rossello-Rochet, dramaturge et autrice formée au département Ecriture de l'ENSATT puis à l'ENS Lyon, et Lucie Rébéré, comédienne et metteuse en scène, pour cristalliser leur longue collaboration théâtrale commencée avec *Valse* en 2009.

Leur première création *Du sang sur les roses* a eu lieu à l'Espace 44 en 2013. La Maison a ensuite été associée à la Comédie de Valence-CDN, de 2017 à 2020, au Domaine d'O à Montpellier, en 2019, et au Théâtre de Villefranche, scène conventionnée, de 2018 à 2021.

En 2020-2021, la compagnie devait diffuser au Théâtre de la Renaissance une reprise de sa création *Sarrazine*, seul en scène de Julie Rosselot-Rochet interprété par Nelly Pulicani. La mise en scène bi-frontale, imaginée par Lucie Rébéré, emmène les spectateurs sur les trajectoires de l'autrice Albertine Sarrazin entre ses années passées incarcérée et sa soif de liberté. Le Théâtre des Clochards Célestes accueillera les artistes pour une reprise en version frontale du spectacle à l'automne.

La compagnie La Maison souhaite mener un laboratoire de recherche et d'écriture pour la création de son prochain spectacle sur la question des maternités, *Grand Marin*, en cours de production. La diffusion de *Cross*, créée en 2016 à la Comédie de Valence sur le thème du harcèlement scolaire, a été arrêtée pour cause de crise sanitaire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 52 270 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 3 500 €
Etat - DRAC : 10 000 €
Ressources propres : 28 770 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000€ pour la Compagnie La Maison

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

LA COLONIE BAKAKAI – 69 rue Henri Gorjus, Lyon 4^e

La Colonie Bakakai –théâtre de poésie et de musique- a été fondée en 2011 par Chloé Bégou. Elle explore la question des expériences du sensible à travers les écritures contemporaines, en s'appuyant sur la musique jazz et contemporaine et l'imagerie numérique. L'équipe artistique est composée de comédien-nes, musicien-nes, sonorisateur-trices et machinistes.

La compagnie, régulièrement accueillie par le Théâtre de la Croix-Rousse et le Théâtre de la Renaissance, compte quatre spectacles à son actif : *Bakakai* (2014), *Le sentiment d'une montagne* (2016), *Paysages humains* (2016), présenté au Lavoir Public, et *Fricassées de maris* (2018). La dernière pièce, inspirée des travaux de l'anthropologue Betty Mindli et de contes d'Amazonie où les femmes prennent le pouvoir et se rebellent contre le patriarcat, a été créée en collaboration avec *l'Ensemble Op.cit.*

Pour *UMAMI, la quête de l'ultime saveur*, sa nouvelle création tout public, Chloé Bégou s'est entourée de Myriam Boudenia pour l'écriture et Stéphane Borrel pour la composition musicale. Ce conte initiatique féministe sur l'amitié, la transgression et la résilience retrace la vie de la *Très très vieille femme*. Il a été créé en résidence au Centre d'Art RAMDAM et au Théâtre de la Renaissance. La Colonie devait être programmée en 2020 à Aurillac et Chalon mais les festivals ont été annulés pour cause de crise sanitaire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 64 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Sociétés civiles : 2 000 €
Ressources propres : 47 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la Colonie Bakakäi

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000€
 Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2020 : 2 000€

THEATRE OBLIQUE – 18 rue Henri Chevalier, 69300 Caluire

La compagnie du Théâtre Oblique est créée en 2013 par Olivier Borle, comédien formé à l'ENSATT. Appartenant à la Troupe du TNP jusqu'en 2015, il a été assistant à la mise en scène de Christian Schiaretti. Olivier Borle place l'acteur et la langue théâtrale au centre de ses recherches et s'interroge sur la place que celui-ci doit tenir dans notre société. La compagnie du Théâtre Oblique a présenté ses trois premiers spectacles *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire, puis *Les Damnés* et *I-A* au TNP entre 2016 et 2017. Elle a ensuite été associée au Théâtre des Clochards Célestes en 2017-2018.

En 2019, le Théâtre Oblique développe des ateliers, de petites formes théâtrales et des lectures, et porte le projet *Voir par les oreilles*, une audiodescription en direct de spectacle vivant. Depuis 2019, la compagnie se consacre à une pièce en deux actes autour de *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen (*Mangeclous* puis *Belle du seigneur*), décliné en spectacle jeune public (*Mangeclous et la lionnesse*), dont une série devait être visible au Théâtre des Clochards Célestes en février 2021. Le Théâtre de la Renaissance s'est ajouté au Toboggan cette saison pour coproduire l'acte 1, *Mangeclous*.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 83 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Ville de Lyon (investissement) : 5 000 €
Etat - DRAC : 12 000 €
FONPEPS : 2 000 €
Ressources propres : 57 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour la Cie du Théâtre Oblique

Pas subvention reçue au titre de l'année 2020

LE GRAND NULLE PART – 8 rue Magneval, Lyon 1^{er}

Créée en 2015 par une équipe issue de l'ENSATT, la compagnie Le Grand Nulle Part mène une réflexion collective autour de faits de société, traités à travers la fiction par des autrices : Marylin Mattei, Perrine Gérard et Julie Rossello-Rochet. Julie Guichard, metteuse en scène, a été artiste associée du TNP de Villeurbanne jusqu'en 2020 et au Théâtre 14 à Paris en 2021. Elle participe à la direction artistique du festival *En Acte(s)*.

Le spectacle *PART-DIEU, chant de gare* de Julie Rossello-Rochet, commandé par le Festival *En Acte(s)* en 2017, est programmé de juin à décembre 2021 dans plusieurs villes de France. La dernière création, *ANTIS*, en collaboration avec Maxime Mansion, de la compagnie En Acte(s), traite de la peur du futur et des groupuscules d'extrême-droite. Le spectacle a subi le confinement de plein fouet : annulation de la création au TNP, coûts de reprise et nécessité de réécriture du fait du lien avec l'actualité. Il est programmé au Théâtre du Point du Jour sur la saison 2021-22. La prochaine création, *Ceux d'à côté*, de Julie Rossello-Rochet est reportée à l'automne 2022. Elle traitera de l'hôpital public, des soignant.es et aidant.es, avec un projet d'écriture en immersion.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 128 029 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Etat - DRAC :	20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	21 000 €
Sociétés civiles :	19 500 €
Ressources propres :	109 029 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour Le Grand Nulle Part

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

SOCIAL PALACE – 33 rue Bossuet, Lyon 6^e

La compagnie Le Fanal, créée en 1998, est devenue en 2019 Social Palace. Le nouveau nom a pour objectif de souligner la thématique des sujets de société avec une tonalité positive. Le Directeur artistique, Pierre Desmaret, y développe trois composantes : un lieu, des actions culturelles et un festival de théâtre du même nom, en partenariat avec le Lavoir Public en 2018 et 2019.

Le lieu est un chapiteau de cent-vingt places, son bal-parquet des années 20 est implanté rue Gorge de Loup dans le 9^e arrondissement de Lyon ; une convention de trois ans est engagée avec 6^{ème} Sens Immobilier. Les actions culturelles sont multiples, il s'agit autant de résidences en territoires ruraux que d'intervention dans les quartiers politique de la ville ou en milieu scolaire.

Social Palace accueille également des équipes artistiques en résidence et souhaite développer des programmations de spectacles en co-production sur un modèle de partage des recettes billetterie/buvette entre la compagnie invitée et l'association par exemple.

En 2020, la compagnie propose *Le bestiaire citoyen*, une WebTV à destination des scolaires où des personnages-marionnettes à tête d’animaux tendent à sensibiliser les jeunes aux discriminations racistes, antisémites, LGBTQ+ ainsi qu’à la radicalisation. En 2021, le festival et de nombreuses représentations de Social Palace ont été reportés et/ou annulés pour cause de crise sanitaire. C’est le cas, par exemple, de *Monsieur Bonhomme et les incendiaires* de Max Frisch, créé au Théâtre de l’Elysée en 2019, et prévu au Théâtre de l’Iris de Villeurbanne.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 147 412 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) : 10 000 €
Ville de Lyon (Mission Egalité) : 10 000 €
Etat – DILCRA : 15 000 €
Métropole : 10 000 €
Conseil général : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Ressources propres : 76 962 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 4 000 € pour la Compagnie Social Palace

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 4 000 €
 Subvention de la Mission Egalité reçue au titre de l’année 2020 : 6 000 €

ASSOCIATION PRATIQUE – 54 rue Salomon Reinach, Lyon 7^e

L’association Pratique, née en 2014, est dirigée par Yann Lheureux, comédien-metteur en scène issu de l’ENSATT. Il a collaboré avec de nombreuses compagnies lyonnaises comme la Compagnie Y ou le Collectif X, et est aussi co-metteur en scène de spectacles de la compagnie Les 7 Sœurs. Ses mises en scène mêlent en général un canevas narratif et de l’improvisation, en complicité avec le public. Avec l’Association Pratique, il crée son premier projet *La mort de Danton* – d’après Büchner au Théâtre de l’Elysée, puis *Une saison en enfer* en 2015, soutenu en résidence par le Théâtre de la Croix-Rousse et *Go Rimbaud Go*.

En 2019-2020, l’association monte *Du cœur* – d’après *Husbands* de Cassavetes, et *La Furie des Nantis* d’Edward Bond avec le soutien en résidence du NTH8, des Subsistances et du TNG-CDN de Lyon. L’ensemble des représentations prévues ont été annulées à cause du COVID, au Toboggan et au Théâtre de l’Elysée entre autres. La compagnie a aussi une activité pédagogique importante, qui se traduit en 2020-2021 par un projet de résidence de création au sein de collèges de Vaulx-en-Velin et Neuville en co-production avec le Théâtre des Célestins et le Centre Culturel Charlie Chaplin. Quelques représentations professionnelles ont malgré tout pu avoir lieu.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 59 100 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Métropole :	4 000 €
FONPEPS :	600 €
Ressources propres :	43 500 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € à l’Association
Pratique**

Pas de subvention reçue au titre de l’année 2020

COMPAGNIE ANTEPRIMA – 156 cours du Docteur long, Lyon 3^e

La Compagnie AntepriMA fondée en 2009 par la comédienne Antonella Amirante, propose des spectacles en lien avec l’actualité et des thématiques sociales, cherchant à provoquer le débat, telles que les rapports multiculturels, la condition des femmes ou la migration, à partir de commandes d’écriture et de textes contemporains. Antonella Amirante a été artiste associée au théâtre de Vienne, au Théâtre du Merlan – Scène Nationale de Marseille et au Théâtre de l’Arc – Scène Nationale du Creusot. Elle fait partie du comité italien de la Maison Antoine Vitez – centre international de traduction théâtrale.

Pour chacune des créations de la compagnie, un important volet pédagogique est développé avec les publics scolaires et des publics exclus du champ culturel. L’exposition photographique *Identité*, projet participatif récent, à l’attention d’un public intergénérationnel, utilise par exemple la question du vêtement et de l’expression de soi comme fil conducteur.

Après *Le bal des lucioles*, projet participatif intergénérationnel et interdisciplinaire, sur la quête du bonheur, joué au Festival Tout l’Monde Dehors en juillet 2018, la Compagnie AntepriMA crée *10KG* sur une commande d’écriture à l’autrice Lau Nova d’après son livre *Ma chère fille salafiste/radicalisée à 12 ans*. Le spectacle, qui attend la fin de la crise sanitaire pour rencontrer son public, est soutenu par l’ENSATT et le Théâtre de l’Elysée. La crise du COVID a interrompu la diffusion des spectacles d’AntepriMA et plusieurs projets participatifs.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 64 556 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	5 000 €
Ville de Lyon (Evénements) :	2 000 €
Ville de Lyon (Institut français) :	6 000 €
Etat - DRAC :	8 000 €
Etat - FDVA :	4 000 €
Région Fiacre :	4 000 €
Ressources propres :	36 550 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 1 500 € à la Compagnie
AntepriMA**

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 1 500 €
 Subvention des Evénements reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €
 Subvention du fonds d’urgence culturel reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

LA CHAMBRE NOIRE – 222 rue de Créqui, Lyon 3^e

Raphaël Patout est comédien et metteur en scène autodidacte. Il a créé en 2011 Le Théâtre de la Chambre Noire, associé au *Festival des caves* à Lyon, qui a ensuite pris le nom de Compagnie La Chambre Noire. Le travail de l'équipe artistique s'articule désormais autour de créations qui mêlent théâtre et architecture/urbanisme. Raphaël Patout y développe des ponts originaux via des actions culturelles et pédagogiques avec l'ENSBAL, l'ENSAL, la CAUE69. Des projets d'acteur.trices sont par ailleurs soutenus dans un esprit de mutualisation.

Après *Città Nuova*, succès de plus de cent représentations, Raphaël Patout crée *Bâtir* en co-production avec le Théâtre des Célestins en avril 2021 et le soutien de scènes conventionnées et du Théâtre de la Cité Internationale (TCI) de Paris. Ce spectacle, sélectionné au prix Célest'1 2019, « se propose de raconter comment l'architecture conditionne nos pensées, nos imaginations, voire nos désirs individuels et collectifs », avec en toile de fond l'espace du confinement et le texte *Bâtir, Habiter, Penser* de Heidegger.

Raphaël Patout fait partie de l'ensemble artistique du Théâtre Dijon Bourgogne-CDN et sera en résidence de saison en 2021-2022 au TCI. En cohérence avec un rayonnement à la fois local, régional et national croissant, et un budget en forte augmentation, la Chambre Noire se structure ; une chargée de production a rejoint l'équipe en début d'année.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 198 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Etat - DRAC :	18 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	12 000 €
Sociétés civiles :	10 000 €
Recettes propres :	152 800 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Cie La chambre noire

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

GERM 36 – 27 rue Rachais, Lyon 7^e

La compagnie Germ36 voit le jour en 2006 à l'initiative de Pierre Germain, élève comédien du CDN de Bourgogne. En 2012, Pauline Hercule, artiste formée au Conservatoire National de Région de Lyon et en lien avec le NTH8 et la Cordonnerie, devient co-directrice. La même année, elle crée la *Trilogie des légumes*, ouvrant ainsi la compagnie au jeune public. Les deux metteurs en scène s'intéressent aux sujets et écritures contemporaines, avec le souhait d'affirmer « un geste artistique ludique et mordant, une vision sans concession ».

L'équipe intervient depuis cinq ans au collège Aimé Césaire de Vaulx-en-Velin. En 2020, la compagnie est lauréate du Prix *Célest'1* section maquette pour sa prochaine création *Trois notes pour un cerveau*, qui vise à rendre sensible les découvertes scientifiques montrant les effets bénéfiques de la musique sur le cerveau, du fœtus à la mort, en lien

avec le CNRS de Lyon. Les Célestins soutiennent la nouvelle création de Germ36 en coproduction comprenant l'achat de dix dates de spectacle. La création est cependant décalée à 2022. L'équipe travaille également sur une création jeune public *Ce que vit le rhinocéros lorsqu'il regarda de l'autre côté de la clôture* de Jens Raschke, avec le soutien du Théâtre de la Croix-Rousse.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 33 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	3 000 €
Montagny :	1 000 €
Sociétés civiles :	5 000 €
Ressources propres :	20 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la compagnie Germ36

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

LA GRENADE – 16 rue Imbert Colomès, Lyon 1^{er}

La compagnie la Grenade a été fondée en 2013 par Soizic de La Chapelle, metteuse en scène et comédienne. Rassemblant des artistes d'horizons divers (ENS, Ecole de la Comédie de St-Etienne, La Scène sur Saône, Université Lyon II, etc.), elle souhaite défendre un théâtre tout-terrain, populaire, citoyen et politique. Les spectacles de La Grenade s'appuient sur des travaux de recherche à propos de sujets d'actualité ou d'événements historiques, une écriture de plateau, un registre qui allie poétique et burlesque et inclut le public.

Tous les deux mois, la compagnie crée une nouvelle *Revue*, forme semi-improvisée de revue de presse écrite pensée pour le jeune public et rythmée par des transitions musicales des années 20. *Les petits canards* en est la version courte basée sur des journaux télévisés. Les représentations avaient lieu à la Commune mais depuis 2020 et l'annulation de dix dates, la compagnie est à la recherche d'un nouveau lieu.

La création 2020, *Le Bal des disparu-e-s*, célèbre un mariage posthume le dernier jour de la Commune de Paris. C'est le premier spectacle de la compagnie à être coproduit. La Grenade porte également des projets d'action culturelle comme *Les 80 ans de ma mère* avec des seniors isolé-e-s du quartier de Gerland dont une maquette a été présentée à la Route des 20. La restitution finale du projet est prévue à la sortie de crise sanitaire. Dans le prolongement de ce projet, la compagnie prévoit de travailler sur le thème de la vieillesse dans sa prochaine création à l'horizon 2023. Après un compagnonnage DRAC avec l'Agence de voyages imaginaires, la compagnie est désormais associée au Polaris à Corbas.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 64 358 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	16 000 €
Ville de Lyon (Polville - Culture) :	5 000 €
Europe :	2 358 €
Etat – ANCT :	5 000 €
Etat - DRAC :	9 000 €
Métropole :	5 000 €
Recettes propres :	36 000 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 4 000 € pour la Compagnie La Grenade

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €
 Subvention de Polville - Culture reçue au titre de l’année 2020 : 5 000 €

COMPAGNIE LA BOULANGERIE – 1 place St-Alexandre, Lyon 5^e

La Boulangerie est une compagnie de théâtre et music-hall créée en 2001 par Camille Germser, auteur-compositeur-metteur en scène qui souhaite confronter ses créations musicales à la scène. Il a recours dans ses spectacles à la forme et au matériau du music-hall en utilisant et en déjouant les arcanes du genre. La compagnie compte une dizaine de spectacles à son répertoire, qui ont été coproduits et/ou programmés par le Théâtre de la Croix-Rousse, la Renaissance, le Point du Jour ou encore les Subsistances. Les principales productions de la compagnie comptent en moyenne une douzaine d’acteur.trices. La technique, qui porte l’esthétique du cabaret, joue un rôle central (costumes – plumes et strass, scénographie, son et lumières).

Après avoir abandonné la diffusion parisienne de son dernier spectacle *Federigo*, commandé par le Théâtre de la Croix-Rousse, Camille Germser s’est relancé dans un projet qui lui est cher depuis quelques années : investir un lieu lyonnais pour créer un music-hall inspiré de ceux d’autrefois, le *Theatrum Mundi* (« grand théâtre du monde »), avec des brassages culturels, des interactions sociales, entre arts et sciences, en musique. Depuis 2020, il est accompagné dans son projet par le Théâtre de l’Elysée. Sa création en cours, *Commedia*, avec huit comédien-nes-chanteur-euses et six musicien-nes lyonnais.es, est la revue de music-hall de ce *Theatrum Mundi*.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 73 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
SPEDIDAM :	8 000 €
Ressources propres :	39 200 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € pour la Cie la Boulangerie

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

LA VOLIERE – 3 rue du Lac, Lyon 3^e

La compagnie la Volière a été créée en 2014 par Myriam Boudenia, autrice et metteuse en scène. Ses thématiques principales sont « la quête d’identité et ses pièges, la porosité entre les vivants et les morts, entre la fiction et le réel, la puissance de la poésie ». Depuis 2005, elle a écrit quinze pièces de théâtre. Toutes ont été portées à la scène et quatre ont été éditées. Elles ont été jouées à La Comédie de Valence, au Théâtre de la Croix-Rousse, au Théâtre de la Renaissance ou encore au TNG-CDN de Lyon. Myriam Boudenia répond aussi à des commandes de différentes compagnies lyonnaises comme La Seconde Tigre, La Colonie Bakakaï ou En Acte(s).

La Volière a pour objet de créer ses textes et mener des actions de transmission. La compagnie a été en résidence de 2014 à 2017 à la MJC Villeurbanne. En 2020-2021, elle est aussi associée au Théâtre des Clochards Célestes et au Dôme Théâtre d’Albertville. Son prochain spectacle, *Palpitants et dévastés*, sera créé au Théâtre des Célestins en septembre 2021. Il questionnera la notion d’accueil en France et les origines, autour d’un mariage mixte. Depuis 2018, La Volière propose des actions de transmission pour un théâtre plus immersif : le projet *Femmes en scène*, en partenariat avec l’association SINGA, la MJC Laënnec-Mermoz et le Théâtre des Célestins, regroupera professionnelles du théâtre et femmes réfugiées et primo-arrivantes.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 88 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Etat – DRAC :	15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	7 000 €
FONPEPS :	4 300 €
Ressources propres :	51 700 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 1 500 € pour la compagnie La Volière

Pas de subvention demandée au titre de l’année 2020

COMPAGNIES INSCRITES SUR LE TERRITOIRE

BALLET COSMIQUE / HARMONIE COMMUNALE – c/o Théâtre de l’Elysée, 14 rue Basse-Combalot, Lyon 7^e

Depuis 2016, la structure de production Ballet Cosmique accompagne la collaboration de François Hien, artiste de Théâtre, auteur-comédien-réalisateur, avec des artistes venant tantôt du cirque, tantôt du théâtre de marionnettes. De ces collaborations naît en 2019 la compagnie Harmonie Communale codirigée par Nicolas Ligeon et ayant pour mission principale la création des textes de François Hien. Elle est associée au Théâtre des Célestins, au Théâtre de La Mouche de St Genis, au Centre Culturel Communal Charlie Chaplin (5C) à Vaulx-en-Verain et à l’Université de Strasbourg.

Les pièces de François Hien sont écrites à l’issue d’un travail d’enquête minutieux, brassant des questions de société qui lui permettent de mener des débats et actions culturelles inspirés de l’éducation populaire auprès de publics divers. Il les met en scène collectivement (collaborations avec Arthur Fourcade, K. Dol, E. Clément-Bealem) et

écrit pour de nombreuses compagnies lyonnaises : les Non-Alignés, le Collectif X ou encore la compagnie des Lumas, artistes associés directeurs du Point du Jour.

Après *La Crèche* sur l'affaire Baby-Loup en 2017, il crée en 2020 *Olivier Masson doit-il mourir*, d'après l'affaire Vincent Lambert. De nombreuses dates de la tournée de présentation de sa nouvelle création *La Honte* -sur la question du consentement- ont dû être annulées ou reportée à cause de la crise sanitaire. En novembre 2021 aura lieu la création de *La Peur*, inspirée de l'affaire Barbarin et des contradictions au sein de l'Eglise.

En mai 2021, Harmonie Communale présente sa nouvelle création participative *Echos de la fabrique* au Théâtre de la Renaissance en coproduction avec l'Opéra de Lyon, le Collectif X et avec le soutien du Théâtre des Célestins. Cette fresque théâtrale et musicale sur la révolte des Canuts est le résultat d'une longue étape de recherches associées à l'écriture plateau composée par François Hien à partir d'ateliers mêlant groupes amateurs et comédien-nes professionnel-les.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 151 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Etat – DRAC :	15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Ressources propres :	120 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € pour l'Harmonie Communale

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

CASSANDRE – 5 place St-Jean, Lyon 5^e

La compagnie Cassandre a été fondée en 2010 par Sébastien Valignat -metteur en scène et comédien issue du GEIQ Théâtre- pour créer des comédies documentées en lien avec les sciences sociales, la politique et/ou l'actualité. La compagnie passe commande à des auteur.trices pour donner une forme sensible aux travaux de sciences humaines et sociales, principalement à travers l'humour absurde.

Dès ses débuts, la compagnie Cassandre est accueillie en résidence au NTH8 où elle crée *T.I.N.A.*, spectacle comique et éducatif sur la crise des subprimes. Elle enchaine ensuite les créations soutenues par La Passerelle-Scène Nationale de Gap, en résidences triennales à La Mouche, au Théâtre Jean Marais de St-Fons puis au Théâtre d'Auxerre-Scène conventionnée, où elle réside jusqu'en 2022. Elle y crée *Taïga* sur l'affaire dite de Tarnac en 2019 puis *Love me...* en 2021, pièce sur l'amour « sentiment moins universel qu'il n'y paraît ».

En parallèle, la compagnie développe de nombreuses actions culturelles en milieu scolaire pour accompagner ses créations axées sur des questions de société. Avant 2020, la crise sanitaire et la fermeture des lieux culturels, les pièces de la compagnie tournaient sur tout le territoire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 137 216 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Ressources propres :	117 737 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour la compagnie Cassandre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE Y – 8 rue Turbil, résidence le Key West, Lyon 3^e

Etienne Gaudillère a fondé la Compagnie Y en 2014. Issu du GEIQ théâtre, il est auteur et metteur en scène de ses spectacles, comédien (compagnie les Trois-Huit, Groupe Fantômas) et scénariste de la série télévisée internationale *A Billion to One* (2017). Il s'intéresse à des sujets d'actualité internationale pas ou peu traités au théâtre, avec pour ambition de répondre à la question « Que peut le théâtre face à l'histoire contemporaine ? ».

Le projet *Pale Blue Dot, une histoire de Wikileaks*, créé en 2014 au NTH8, a lancé la Compagnie Y et a été programmé dans le IN du festival d'Avignon en 2018. La dernière création *Cannes 39/90* -première partie- explore le festival de Cannes de sa création aux années 90 à travers « les entrelacs politiques et économiques qui rattrapent les enjeux artistiques du 7^e art ». Après le NTH8, Etienne Gaudillère est artiste associé au Théâtre de Villefranche de 2018 à 2020 et au Théâtre du Point du Jour.

En 2021, la Compagnie Y souhaite reprendre ses spectacles (*Pale Blue Dot, Elle & Lui*) et assurer les reports dus à la crise sanitaire. Elle lancera également la création de la deuxième partie de *Cannes 39/90* coproduit par le Théâtre Molière-Scène Nationale de Sète, la Comédie de St-Etienne-CDN et la Mouche. Accueilli par le Théâtre du Point du Jour, il s'y emparera d'un thème d'actualité et assurera un *GrandreportERRE*, où artistes et journalistes mêlent et donnent à voir, sur scène, leurs différents points de vue.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 37 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Ressources propres :	24 250 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Compagnie Y.

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

THEATRES DE L'ENTRE DEUX – 1 place St-Alexandre, Lyon 5^e

La compagnie Théâtres de l'Entre-Deux a été créée en 2007 par Philippe Mangenot, comédien, metteur en scène et administrateur. Il a travaillé 10 ans au Théâtre Les Ateliers

de Lyon avec Gilles Chavassieux et a participé au théâtre permanent de Gwenaël Morin. Aux Ateliers, il rencontre Rafaèle Huou, comédienne. Elle rejoint la Compagnie en 2010 et participe dès lors à quasiment toutes les créations.

La compagnie Théâtres de L'entre-Deux met en scène des textes d'auteur-trices vivants ou des classiques de manière contemporaine, en mettant l'acteur au centre avec peu de technique. L'enseignement artistique tient une part importante dans le travail de la compagnie. L'équipe a notamment créé des petites formes tout terrain et des ateliers transposables dans des écoles, lycées et tout autre lieu décentralisé. En 2018-2020, La Compagnie a été associée au Théâtre du Parc (42), est en résidence à l'Espace St-Marc de Lyon 2 et en partenariat avec l'école Arts en scène. *On dit que Josepha...* de Gwendoline Soublin -autrice formée à l'ENSATT- est créée en 2018 au TNP de Villeurbanne pour le Festival En Acte(s).

Des dizaines de représentations de leurs spectacles et des centaines d'heures d'EAC ont été annulées pour cause de crise sanitaire. Philippe Mangenot travaille actuellement sur une création de *Cabaret Lagarce (juste la fin...)* d'après l'œuvre de Jean-Luc Lagarce.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 125 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Ville de Lyon (équipement) :	2 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	12 000 €
Métropole :	2 000 €
Sociétés civiles :	6 000 €
FONPEPS :	7 000 €
Mécénat :	5 000 €
Ressources propres :	71 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la Cie Théâtres de l'Entre-Deux

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

GROUPE FANTOMAS – 24 rue de l'Eglise, Lyon 3^e

Le Groupe Fantômas est dirigé par le comédien et metteur en scène Guillaume Bailliart. Issu du Conservatoire d'Avignon, du compagnonnage du collectif Les Trois Huit (GEIQ), il travaille avec les compagnies Olympique Pandemonium et Nöjd avant de fonder, en 2013, le Groupe Fantômas.

Tartuffe d'après Tartuffe d'après Tartuffe d'après Molière, solo performatif interprété par Guillaume Bailliart lui-même, est le premier spectacle de la compagnie. Depuis sa création en 2013, le spectacle a bénéficié d'un rayonnement national et a été présenté dans des réseaux variés (musées, Centres Dramatiques Régionaux et Nationaux, Scènes Nationales, théâtres de ville, milieu rural, Instituts Français, etc.) et tourne toujours. La compagnie a ensuite créé *Merlin 1 et 2* au TNG-CDN de Lyon, en 2016 et 2017. Cette épopée tragico-burlesque d'après l'œuvre de Tankred Dorst rassemble treize comédiennes, quatre-vingt-dix personnages en six heures de spectacle.

Créée en 2019, *La centrale en chaleur*, adaptée du roman japonais de Genichiro Takahashi, rassemble des comédien.nes et un chœur amateur. La même année, Guillaume Bailliart met en scène les *Plutériens*, projet de l'ARFI et de Spirito proposé au Théâtre de La Renaissance dans le cadre des Nuits de Fourvière. La totalité des représentations du Groupe Fantômas prévues en 2020 ont été reportées ou annulées pour cause de crise sanitaire.

En 2020-2021, la Compagnie travaille à l'adaptation du roman de Céline Minard *Faillir être flingué* pour dix comédien.nes. La pièce est soutenue et présentée par le TNG-CDN de Lyon.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 249 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Etat - DRAC : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 7 000 €
Sociétés civiles : 25 000 €
Ressources propres : 182 400 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour le Groupe Fantômas

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

FENIL HIRSUTE – 22 rue Pernon, Lyon 4^e

La compagnie Fenil Hirsute est fondée en 1993 par Yves Charreton, artiste cofondateur du Léopard Dramatique et du collectif Les Trois-Huit. Chacune des créations est conçue comme un « poème théâtral » qui allie poésie, musique, chant et cinéma, avec des pièces de théâtre mais aussi des adaptations d'œuvres littéraires.

En 2014, Véronique Bettencourt reprend la direction artistique de la compagnie. Ancienne élève des Beaux-Arts, elle est autrice, metteuse en scène, chanteuse du duo *Dulac* et réalisatrice. Sa première création, *Le Fantôme de l'échec*, créée en 2015, est le premier volet d'une trilogie sur les grands questionnements de l'existence. La deuxième partie, *Les espaces incommensurables* (2018), est coproduite par le TNG-CDN de Lyon. La troisième partie de cette trilogie est présentée en mai 2019 au Théâtre de l'Elysée. Ces trois opus d'enquêtes sur des questions existentielles seront synthétisés dans un film.

De 2018 à 2020, le Fenil Hirsute est accompagné par RAMDAM et associé au Théâtre Jean Vilar de Bourgoin-Jallieu. La saison 2020-2021 est consacrée à la création du *Funambule* au Théâtre de la Renaissance, d'après le texte écrit par Jean Genet pour Abdallah, son grand amour du moment. Parallèlement, Véronique Bettencourt, met en place un projet participatif *J'ai oublié où était le Nord* avec les patients du CHU-Le Vinatier et de l'Hôpital de jour Paul Cézanne.

La prochaine création de la compagnie, *Je n'ai jamais voulu faire de théâtre*, proposera une histoire subjective du spectacle vivant, avec en creux l'arrêt actuel dû à la pandémie.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 74 180 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Ressources propres :	43 680 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour le Fenil Hirsute

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

LES 7 SŒURS – 249 rue Vendôme, Lyon 3^e

D'abord collectif fondé en 2005 par cinq artistes issues de l'ENSATT et du CNSMD, David Mambouch, Laure Giappiconi, Yann Lheureux, Catherine Hargreaves et Blandine Pinon, la compagnie Les 7 Sœurs est dirigée depuis 2011 par Catherine Hargreaves, comédienne, metteuse en scène et traductrice. Elle travaille depuis 2017 avec Adèle Gascuel, comédienne, metteuse en scène et autrice et Catherine Hargreaves. Cette dernière souhaite par ses mises en scène interroger la représentation elle-même et le rapport au spectateur, l'absurde, le burlesque, avec des textes majoritairement contemporains.

La compagnie a joué aux Théâtres de la Croix-Rousse, des Célestins, de l'Elysée, au NTH8 et est suivie par le TNG-CDN de Lyon, elle a aussi été la première artiste accompagnée dans le cadre du *Vivier*. Catherine Hargreaves développe un travail de transmission auprès d'établissements divers tels que le CHU-Le Vinatier ou l'ENSATT.

Après *Moi, Fleur des pois* consacrée à l'auteur, comédien, metteur en scène Tim Crouch et programmé au TNG-CDN de Lyon en 2019, sa prochaine création *Back to reality* portera sur le deuil blanc, celui d'une personne qui n'est pas morte mais perd peu à peu ses capacités humaines. Elle mettra également en scène *Sirène*, texte d'Adèle Gascuel, lauréat ArtCena 2020. La compagnie Les 7 sœurs est par ailleurs engagée dans une réflexion qui donne lieu à une forme artistique sur la situation du spectacle vivant et du service public, en lien avec la MC93.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 137 644 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Etat – DRAC :	15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Ville de Paris :	5 000 €
Sociétés civiles :	8 000 €
ArtCena :	19 000 €
Ressources propres :	75 294 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la compagnie les 7 Sœurs

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

LA RESOLUE – 7 rue Neuve, Lyon 1^{er}

La compagnie La Résolue a été créée en 2014 par Louise Vignaud. Directrice de la Scène découvertes le Théâtre des Clochards Célestes de 2017 à 2021, Louise Vignaud est issue de l'ENS-Ulm et l'ENSATT et a été assistante à la mise en scène de Christian Schiaretti, Michel Raskine, Claudia Stavisky ou encore Richard Brunel. Elle a également été artiste associée au TNP et au Théâtre du Vellein de Villefontaine jusqu'en décembre 2021. Depuis 2015, elle participe à l'aventure *En Acte(s)* en tant que collaboratrice artistique.

La compagnie La Résolue souhaite « faire un théâtre total pour explorer des textes, classiques ou contemporains, qui nous interrogent sur le monde dans lequel on vit ». Louise Vignaud cherche, à travers les textes, un théâtre qui se pense pour et avec le public. Pour y parvenir, elle s'est entourée d'une équipe de comédiens issus de l'ENSATT. Après plusieurs mises en scène notamment au TNP et à La Comédie Française (*Phèdre*, 2018), la compagnie lance quatre spectacles en tournée (*Le quai de Ouistreham* de Florence Aubanas, *Agatha* de Marguerite Duras, *Le Misanthrope* de Molière et *Rebibbia* de Goliarda Sapienza. Les pièces sont jouées entre 2019 et 2021 au TNG-CDN de Lyon, au Théâtre de la Croix-Rousse et au TNP notamment. De nombreuses dates de la tournée ont subi un report ou une annulation dus à la crise sanitaire.

Louise Vignaud prépare une commande pour la Comédie Française en 2022 ainsi qu'une création originale pour 2023. La Résolue est actuellement engagée dans un temps de réflexion et de structuration, afin de consolider son rayonnement régional et national et faire face à la crise sanitaire, entre autres.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 165 842 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	6 000 €
Etat – DRAC :	15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Ville de Paris :	17 000 €
Sociétés civiles :	19 000 €
FONPEPS :	6 592 €
Ressources propres :	77 158 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour la compagnie La Résolue

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €
 Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de 2020 : 10 000 €

LA SECONDE TIGRE – 28 rue Denfert Rochereau, Lyon 4^e

La compagnie La seconde Tigre a été créée en 2014 par Pauline Laidet, suite à sa rencontre avec la danseuse Hélène Rocheteau. Comédienne et metteuse en scène issue de la Comédie de St-Etienne, Pauline Laidet travaille sur l'investissement du corps, avec comme point d'ancrage l'écriture contemporaine ; elle a mis en place, depuis 2016, un compagnonnage avec l'autrice Myriam Boudenia.

Après avoir tourné deux solos en 2014-2015, Pauline Laidet a mis en scène *FLEISCH* mêlant comédiens, professionnels et amateurs autour du livre d'Horace Mc Coy, *On achève bien les chevaux*, sur les concours-marathons de danse. Le spectacle a été repris en 2017-2018 au Théâtre de la Croix-Rousse. De 2018 à 2020, Pauline Laidet est artiste en résidence au Théâtre de la Croix-Rousse. La compagnie y monte et diffuse 3 projets, écrits par Myriam Boudenia : *Souterrain*, coproduit par la Comédie de Valence-CDN en 2018, puis *Dernière ascension avant la plaine* et *Héloïse ou la rage du réel*, coproduit par le CDN de Dijon en 2019.

La compagnie seconde Tigre est également engagée dans la formation et la transmission. En 2019-2020, elle entame le projet *Dissidence* au Théâtre de la Croix-Rousse. Pour cause de confinement, ce spectacle participatif qui rassemblait deux-cents personnes, se poursuit en visioconférence. La pièce prévue en mai 2020 a été annulée et a évolué en film. *Souterrain*, *Héloïse* et *Dissidence* font partie d'un même cycle sur la révolte et l'émancipation. La diffusion de *Souterrain* et *Héloïse* a été freinée par les annulations pour cause de crise sanitaire.

Depuis 2021, la compagnie est associée au Dôme Théâtre d'Albertville. La même année, Pauline Laidet met en scène *Les enfants du Levant*, un opéra d'Isabelle Aboulker dédié au jeune public et interprété par le chœur d'enfants de l'Opéra de Lyon. Le spectacle devait être joué en avril sur au Théâtre de la Renaissance.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 23 549 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Etat – DRAC : 1 700 €
FONPEPS : 3 000 €
Ressources propres : 13 849 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la compagnie La seconde Tigre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

TRAVERSANT 3 – 10 bis rue Jangot – Lyon 7^e

La compagnie Traversant 3 associe un metteur en scène, Clément Arnaud, et un plasticien, Rodolphe Brun pour des créations de théâtre *cinémarionnettiques*, à mi-chemin entre théâtre d'ombre réinventé et cinéma d'animation. Leur instrument fondateur est le rétroprojecteur, pour diffuser des images animées sur scène, à vue du public. Les acteurs sont tour à tour personnages incarnés, marionnettistes ou comédiens.

La compagnie Traversant 3 porte une attention particulière au jeune public et est impliquée à ce titre dans le réseau DoMino. L'équipe mène également une importante démarche de médiation, d'éducation artistique, culturelle et de territoire notamment à Moncey-Voltaire-Guillotière. Depuis la saison 2019-2020, la compagnie est associée à La Coloc de la culture (Cournont d'Auvergne) pour 4 ans. Depuis 2016, elle est membre de l'Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts Associés – THEMMAA.

Traversant 3 compte quatre spectacles à son répertoire, *Un Caillou dans la botte* (création 2013), *De fil blanc* (création 2015) et *Le Voyage de Malenky*, coproduit par le TNG-CDN de Lyon, présenté aux Ateliers en décembre 2017, puis diffusé sur une quarantaine de dates à l'échelle du territoire français. La dernière création *Même les lions* a eu lieu à l'automne 2020 à la Coloc de la culture. Le spectacle traite de l'entrée dans l'adolescence, en utilisant pour la première fois le vidéoprojecteur. Le travail de recherche et de production démarre cette saison autour du spectacle très jeune public de Rodolphe Brun, *Zède*, dont la création est reportée au printemps 2022.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 148 998 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	5 000 €
Ville de Lyon (Polville - Culture) :	7 500 €
Etat – DRAC :	22 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Métropole :	1 000 €
SACEM :	3 000 €
Crédit mutuel :	2 985 €
Ressources propres :	97 513 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la compagnie Traversant 3

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €
 Subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2020 : 4 000 €
 Subvention de Polville-culture reçue au titre de l'année 2020 : 7 500 €

LES TRANSFORMATEURS – 21 rue St-Victorien, Lyon 3^e

La compagnie Les Transformateurs est dirigée par Nicolas Ramond depuis 1992. Formé au sein du Théâtre Ecole de l'Atroupement de Carcassonne, comédien et metteur en scène, il a collaboré avec l'Orchestre national de Lyon (ONL), les Percussions Claviers de Lyon (PCL), les compagnies On Off et M.A.

Les Transformateurs s'intéressent aux principes du décalage, au détournement des codes de représentations et des modes de perception. Les créations sont proposées en salle mais aussi en rue. Elles associent différents modes d'expression : théâtre, danse, musique, vidéo, marionnette, cirque, etc. L'Humain et de l'identité sont au cœur de la réflexion des artistes, qui interrogent aussi les thématiques contemporaines de la frontière, la bioéthique, le travail, la mémoire, l'habitat ou encore l'(a)normalité.

En 2017-2018, Les Transformateurs ont mené un projet de territoire à Bron avec *Festum, les repus et les affamés*. Ce spectacle participatif a conclu six mois d'ateliers et de rencontres avec les habitants de la ville. Il a ensuite été repris au Musée des Confluences.

En 2019-2020, Nicolas Ramond a achevé sa résidence chez Renault et s'est vu confier une carte blanche au Théâtre de l'Elysée, où il a créé *Ça marchera jamais*, variation sur le thème de l'échec comme source d'invention et de créativité. La comédienne Anne de

Boissy reçoit le Prix spécial Célest'1 pour son interprétation. La diffusion du spectacle se poursuit malgré un frein Covid en 2020-2021 (annulations aux Célestins) et la compagnie continue de mener ses projets d'actions culturelles au Vinatier, avec les Ateliers Frappaz et auprès des scolaires. Nicolas Ramond est investi au sein de la Friche Lamartine.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 102 800 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) : 4 000 €
Ville de Lyon (Evénements) : 2 876 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Ressources propres : 64 766 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la cie Les Transformateurs

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

KASTÔR AGILE – Villa Neyrand – 39 rue de Champvert, Lyon 5^e

La compagnie Kastôr Agile a été fondée en 2002 par Gilles Pastor, metteur en scène, scénographe, auteur et comédien, auparavant membre de la compagnie des Trois-Huit. Ses créations entremêlent installation, documentaire, poésie et théâtre. Il explore des thématiques personnelles à partir de vidéos et documents autobiographiques. Ses spectacles sont souvent le récit d'un voyage réel et/ou fictif. Ses créations ont été soutenues par le TNP, le Théâtre du Point du Jour, ou encore Les Subsistances. Il a été en résidence à la Villa Gillet, aux Subsistances et à la Villa Médicis hors les murs (Salvador de Bahia en 2007). Il conserve, depuis, des liens avec le Brésil.

Gilles Pastor s'implique toujours dans l'accompagnement de jeunes professionnels issus des structures de formations artistiques initiales lyonnaises et régionales. Il anime des stages et des ateliers à visée professionnelle ou en pratique amateur et développe des actions d'initiation artistique en direction de publics néophytes variés. Il propose par exemple des interventions auprès de patients du centre Léon Bérard de Lyon 8^e.

L'équipe artistique poursuit cette saison la recherche pour sa nouvelle création –reportée pour cause de crise sanitaire- *Jules et Jiles et Jeanne un tourbillon*, projet d'écriture autour de la figure de Jeanne Moreau (rencontrée par Gilles Pastor en 2013 pour la création d'*Affabulazione* au TNP) et d'après le film de François Truffaut. La maquette du spectacle, accueilli en résidence à la Villa Gillet, a été sélectionnée au Prix *Célest'1* 2020.

La compagnie est également en lien avec le Brésil pour le projet *Le reste vous le connaissez par le cinéma*, création franco-portugaise avec des comédien.nes professionnel.les et des étudiant.es de l'école de théâtre de l'université de Bahia - interrompue par la crise de la COVID.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 104 280 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Ville de Lyon (Institut français) : 12 000 €
Etat - DRAC : 25 000 €
FONPEPS : 2 500 €
Ressources propres : 54 780 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 4 000 € pour la compagnie Kastôr Agile

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 9 000 €

SCENES – 2 avenue Joannès Masset, Lyon 9^e

La compagnie Scènes Théâtre Cinéma a été fondée en 1988 par Philippe Vincent. Formé à la Comédie de Saint-Etienne, il est l’auteur de plus d’une quarantaine de films et créations théâtrales. Philippe Vincent met en scène des pièces de Heiner Müller présentées au Festival d’Avignon en 2001 ou aux Subsistances en 2002, commande des textes à des auteurs contemporains et écrit ou co-écrit. Il travaille à inventer une dramaturgie contemporaine mêlant les principes narratifs et esthétiques du cinéma au langage théâtral.

La compagnie Scènes a été associée pendant quinze ans au Théâtre de la Croix-Rousse, et diffusée entre autres à la Volksbühne de Berlin, au TNP, au Théâtre du Point du Jour et au TNG-CDN de Lyon. Des liens sont tissés à l’international via des projets avec le Burkina, le Mali, la Norvège, les Etats-Unis, etc. Philippe Vincent réalise également des documentaires et captations pour d’autres équipes. La compagnie est conventionnée par la DRAC et la Région.

La création *Immortels*, prévue pour 2020, a été reportée à 2021. Ce spectacle autour d’une séquestration mutuelle s’appuie sur une commande d’écriture croisée à Sophie Lannefranque (France) et Adama Traoré (Mali). La compagnie Scènes a également commandé à David Mambouch l’écriture de *La fin du monde*, spectacle en anglais, italien et français, prévu pour 2022 en collaboration avec la compagnie norvégienne Neither Nor, à propos de la sensation de fin du monde et du discours dessus, l’eschatologie.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 138 040 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Ville de Lyon (investissement) : 3 000 €
Ville de Lyon (Institut français) : 5 000 €
Etat - DRAC : 60 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 30 000 €
Ressources propres : 29 040 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 5 000 € pour la compagnie Scène

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 5 000 €
 Subvention du fonds d’urgence reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

Subvention au titre de la convention Ville-Institut français reçue au titre de l'année 2020 :
5 000 €

5/ COMPAGNIES AU RAYONNEMENT NATIONAL OU INTERNATIONAL

LE BLOC OPERATOIRE – 63 rue Chevreul, Lyon 7^e

La compagnie Bloc Opérateur a été fondée à Lyon en 1997 par Emmanuel Meirieu avec Géraldine Mercier. Directeur artistique, metteur en scène, auteur/adaptateur et acteur, Emmanuel Meirieu adapte des romans contemporains en monologues frontaux. Il part d'histoires d'êtres marginaux, « ces derniers qui seront les premiers », pour volontairement pousser son théâtre-témoignage « jusqu'à la brûlure émotionnelle des spectateur-trice-s ». La compagnie est soutenue par le Ministère de la Culture et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a une diffusion nationale dans le réseau des scènes labellisées et théâtre de ville (Bouffes du Nord, La Villette, Théâtre du Rond-Point à Paris, Nuits de Fourvière, etc) et internationale (Grand Théâtre du Luxembourg, Théâtre de Liège, etc). Emmanuel Meirieu a été artiste associé à la Comédie de l'Est-CDN d'Alsace de 2015 à 2018, et actuellement à la MC2 de Grenoble. Bloc Opérateur développe également des actions de formation et accompagne les pratiques amateurs.

Pour la saison 2020-21, compte tenu de la crise sanitaire, la compagnie a fait le choix de deux spectacles aux coûts de plateau modestes avec seulement deux et trois interprètes : *Les Naufragés* est une reprise aux capacités de tournée éprouvées, et *Dark was the night* est une nouvelle création qui marquera un renouvellement de la ligne artistique pour s'ouvrir à un autre réseau de diffusion, celui du théâtre musical. Cet oratorio contemporain, opéra pour trois interprètes, racontera l'histoire vraie du chanteur de blues Blind Willy Johnson, noir, pauvre et aveugle, dont la musique embarquée à bord de la sonde spatiale Voyager I a franchi en 2010 les limites de notre système solaire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 444 085 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	12 000 €
Etat - DRAC :	60 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	20 000 €
Ressources propres :	352 085 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la compagnie Bloc Opérateur

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 7 000 €

LA CORDONNERIE – 6 Place Colbert, Lyon 1^{er}

La Cordonnerie tient son nom de ses premières répétitions dans l'arrière-boutique d'une cordonnerie de la Presqu'île de Lyon. Elle se consacre depuis 1997 à la création et diffusion de ciné-spectacles tous publics entremêlant théâtre, cinéma et musique ; des films muets avec bruitages en direct sur scène y sont parfois programmés. Elle propose des contes et des classiques dans une version moderne et décalée.

La compagnie a été en résidence au Théâtre de Vénissieux de 2000 à 2007. Elle a créé, depuis 2005, huit ciné-spectacles (*La Barbe Bleue*, *Ali Baba*, *L'Eternelle fiancée du Dr. Frankenstein*, (*Super*) *Hamlet*, *Hansel et Gretel*, *UDO*, *complètement à l'Est* et *Blanche-Neige ou la chute du Mur de Berlin*, et *Don Quichotte*) pour plus de 1700 représentations, de la région à l'international. Ces tournées l'ont emmenée aux Etats-Unis, en Corée, au Québec, au Brésil, en Algérie, etc. Les ciné-spectacles se différencient par des coûts de production élevés, dus au procédé cinématographique.

En 2019-2020, six spectacles de la Cordonnerie étaient en tournée nationale - principalement dans le réseau des Scènes Nationales et des Centre Dramatiques Nationaux. Le Théâtre de la Croix-Rousse a proposé une rétrospective en trois spectacles. La dernière création, *Ne pas finir comme Roméo et Juliette*, coproduite par le Théâtre de la Croix-Rousse, a eu lieu en octobre 2020 et sera en tournée en 2021 avec six autres spectacles du répertoire de la compagnie.

La médiation culturelle continue d'être un engagement fort de La Cordonnerie qui développe de nombreuses actions auprès des publics, scolaires notamment, et propose des ateliers de bruitage et voix-off en lien avec les structures qui accueillent leurs spectacles.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 456 950 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	15 000 €
Ville de Lyon (investissement) :	10 000 €
Etat - DRAC :	60 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	35 000 €
Ressources propres :	336 950 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € pour la compagnie La Cordonnerie

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 4 000 €
Subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2020 : 7 000 €

MAHAGONNY COMPAGNIE – 2 rue Gensoul, Lyon 2^e

La Mahagonny Compagnie a été créée en 2020, pour porter le travail de mise en scène de Jean Lacornerie après son départ du Théâtre de la Croix-Rousse qu'il dirigeait depuis 2010 avec Anne Meillon. Il a auparavant dirigé le Théâtre de la Renaissance avec Etienne Paoli, de 2002 à 2009, ainsi que la compagnie Ecuador, conventionnée DRAC et Région, de 1992 à 2010.

Spécialiste du répertoire américain du XX^e siècle et de la comédie musicale, Jean Lacornerie est investi dans le champ de la musique contemporaine. Il a collaboré régulièrement avec l'Opéra de Lyon, le Théâtre de la Renaissance, ou encore les Percussions Claviers de Lyon. Les distributions de ses créations varient considérablement d'une vingtaine de personnes sur scène à des formes plus intimes, de la comédie musicale à l'opéra de chambre ou à la création contemporaine, en partant du théâtre. Il souhaite s'appuyer sur le réseau professionnel qu'il a développé à Lyon et dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes et plante pour cette raison sa compagnie de théâtre musical à Lyon.

En 2020-2021, il reprendra son spectacle *The Pajama Games* créé au Théâtre de la Croix-Rousse en 2019 et dont l'exploitation a été interrompue par le premier confinement. Il portera le projet participatif biennal du Théâtre de la Croix-Rousse avec *The Music Man*, reporté à cause du second confinement, et mettra en scène *La chauve-souris* de Johann Strauss à l'Opéra de Rennes. En 2022, il prévoit la création de *Rigoletto* avec le Quatuor Debussy, en 2023 *Octet* de Dave Malloy.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 184 801 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Etat - DRAC : 70 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Ressources propres : 84 801 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la Mahagonny compagnie

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

LA MEUTE – 9 montée St-Sébastien, Lyon 1^{er}

La Meute est un collectif fondé en 2010 par de jeunes acteurs, auteurs, metteurs en scène et musiciens issus notamment du Conservatoire de Lyon et de l'ENSATT. Thierry Jolivet en assure la direction depuis 2015. Il est artiste associé au Théâtre des Célestins pour 2019-2022. Après être passée par les Scènes Découvertes, La compagnie est soutenue régulièrement par les Célestins, le Théâtre Jean Vilar et le Théâtre de la Cité Internationale (TCI). Les spectacles de La Meute sont créés à partir de textes non théâtraux (écriture au plateau, montage de texte). Ils accordent une grande place à la musique, et, depuis les dernières créations, à la vidéo. Thierry Jolivet milite pour un théâtre qui place l'acteur au centre et se revendique comme celui d'une génération.

La Meute a notamment créé *Belgrade* (Prix du public 2014 Festival Impatience) ou encore *La Famille Royale* en coproduction 2017 avec le Théâtre des Célestins. La compagnie diffuse actuellement sa dernière création *Vie de Joseph Roulin*, un seul en scène interprété par Thierry Jolivet qui raconte Vincent Van Gogh à travers le regard du postier Joseph Roulin d'après le roman de Pierre Michon, créée en 2019 aux Célestins.

Pour 2021-2022, l'équipe souhaite monter une série théâtrale en plusieurs épisodes, *Sommeil sans rêve*, sera mise en place sur une commande des Célestins à quatre auteurs dont Thierry Jolivet, sur les dérèglements du monde : climat, écrans, prédation économique, etc. Thierry Jolivet mène également des projets de formation à l'ESAD-Paris en collaboration avec le TCI, et un projet entre l'ENSATT, les Célestins et des partenaires internationaux. La crise sanitaire a provoqué l'annulation de dizaines de dates de représentations et de semaines d'actions culturelles.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 140 538 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Ressources propres :	112 446 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 9 000 € pour la compagnie La Meute

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 9 000 €

RASKINE & CIE – 8 Place St-Vincent, Lyon 1^{er}

Michel Raskine a dirigé le Théâtre du Point du Jour avec André Guittier de 1995 à 2012, avant de créer la compagnie Raskine & Cie. Son travail se caractérise par la précision de sa dramaturgie, la finesse de sa direction d'acteurs et la pertinence des images et du rythme de ses spectacles. Il partage aujourd'hui son activité entre la mise en scène et un travail de pédagogue. Comédien au théâtre et au cinéma, il a joué depuis ses débuts en 1972 sous la direction de nombreux metteurs en scène : Matthias Langhoff et Manfred Karge, Bob Wilson, Joël Jouanneau, Gildas Bourdet, Petrika Ionesco, Hans-Peter Cloos, Gwenaël Morin et de nombreux autres. Il a été l’assistant de Roger Planchon de 1973 à 1975.

Il a mis en scène une quarantaine de pièces, entre autres aux Nuits de Fourvière, à la Comédie Française, au TNP ou encore au Théâtre de l’Elysée ou aux Subsistances. Récemment, *Quarttet* d’Heiner Müller a été programmé aux Célestins (2016), *Maldoror/Chant 6* de Lautréamont a été joué à Avignon (2017), l’édition 2018 du Festival En Acte(s) a accueilli *La disparition* de Guillaume Cayet.

En 2019, sa création *Blanche Neige, histoire d’un prince* est programmée dans le IN d’Avignon. Le texte est issu d’une commande à Marie Dilasser, autrice formée au département écriture de l’ENSATT, en collaboration artistique avec Claire Dancoisne, Directrice du Théâtre La Licorne et spécialiste du théâtre d’objets, et Marief Guittier qui joue Le Prince. Cette réinvention du conte dans le monde contemporain joue avec les codes et archétypes et interroge les questions du genre, des rapports femme-homme, ou encore de l’épuisement des ressources naturelles. Le prochain spectacle d’après *Ce que j’appelle oubli* de Laurent Mauvigner sera créé aux Célestins en coproduction en janvier 2022. La quasi intégralité de la tournée hivernale de *Blanche-Neige* a été annulée, tout comme les activités de médiation de la compagnie pour cause de crise sanitaire.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 261 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	13 000 €
Etat - DRAC :	50 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	35 000 €
Ressources propres :	158 000 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 13 000 € pour la compagnie Raskine & Cie

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 12 000 €

THEATRES DU SHAMAN – 5 montée St-Barthélémy, Lyon 5^e

La compagnie Théâtres du Shaman est fondée en 1981 par Bruno Meyssat. Elle a d'abord créé des spectacles mêlant danse, arts plastiques et théâtre, avant de s'atteler à des textes du répertoire. Aujourd'hui les créations de la compagnie développent des axes liés à l'histoire et l'anthropologie et s'appuient sur des travaux de recherche documentaire et d'écriture au plateau, à l'instar des propos développés dans *Observer* – création 2009 à propos d'Hiroshima et de l'équipage de l'Enola Gay, *Le Monde extérieur* – création 2011 qui questionne l'exploitation pétrolière offshore, ou encore *15%* - création 2012 qui traite du monde de la Finance. Bruno Meyssat a aussi créé *Kairos*, spectacle traitant de la Crise grecque, qui avait été présenté en 2016-2017 au TNG-CDN de Lyon. Il mène également des « laboratoires » au sujet de l'acteur -partage et recherche d'exercices- ainsi qu'une activité pédagogique de formation de jeunes comédien.nes (Théâtre National de Bretagne, Théâtre National de Strasbourg, Ecole de la Comédie de St Etienne, Manufacture de Lausanne, etc.) et de formation continue.

Bruno Meyssat s'implique fortement dans la recherche de nouvelles formes artistiques. Il a aménagé un lieu de répétitions et de stockage nommé le Cadix, implanté à Saint-Laurent-d'Agny. Il en a fait son laboratoire de recherches. Il y mène des ateliers destinés aux comédien.nes confirmé.es. Il s'investit également dans la formation des jeunes comédien.es. Ainsi, Bruno Meyssat accompagne les élèves de l'Ecole du Théâtre National de Strasbourg, de la Comédie de St-Etienne, et de la Manufacture de Lausanne.

Après un travail de recherche sur le nucléaire, *20mSv*, est créé en 2018. Elle a été présentée sur différentes scènes du territoire français. Cette saison, la compagnie prépare un travail sur la conquête du Mexique par les Espagnols au XVI^e siècle : *BIFACE*. La création, initialement prévue pour janvier 2021 à la MC2 Grenoble après une résidence au Mexique, soutenue par l'Institut français, a été reportée à mai 2021. Elle est soutenue par le Théâtre National de Strasbourg, le Théâtre de Lorient et la Comédie de Valence.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 334 796 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	10 000 €
Etat - DRAC :	80 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	35 000 €
Ressources propres :	187 596 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la Cie Théâtres du Shaman

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 5 000 €

TURAK THEATRE – 39 rue Champvert, Lyon 5^e

Le Turak Théâtre est fondé en 1985 par Michel Laubu, spécialisé dans le théâtre d'objet/m Marionnettes. Il est basé à Lyon -Villa Neyrand- avec une annexe aux Adrets, en Isère. La compagnie, conventionnée par la DRAC et la Région, a un rayonnement national et international.

Les personnages créés par Michel Laubu et Emilie Hufnagel évoluent dans un univers onirique, visuel, poétique et musical, en *Turakie*, territoire imaginaire devenu l’emblème de la compagnie. Chaque création demande un travail plastique important en amont et donne lieu à des actions culturelles à la rencontre de tous les publics. La diversité des spectacles de son répertoire permet à l’équipe de jouer aussi bien sur des plateaux de théâtres que dans des lieux plus atypiques ou dans la rue, au plus près des spectateurs. Pour exemple, depuis sa création en novembre 2015, le spectacle *Une cArMen en Turakie* a été joué dans des salles de trois-cents à huit-cents spectateurs, alors que *Parades Nuptiales en Turakie* investissait des appartements.

La précédente création de Turak Théâtre, *Incertain Monsieur Tokbar*, a reçu le soutien de huit coproducteurs. La touchante marionnette de ce professeur d’Histoire à la retraite qui, en cherchant confusément les clefs de sa *motobylette*, mélange anecdotes personnelles et historiques, a été accueilli dans une trentaine de lieux sur tout le territoire.

Depuis deux saisons, la compagnie Turak théâtre est en partenariat avec le TNP et associée à la Maison de la Culture de Bourges (MCB). L’année 2021 devait être celle de la création de *7 sœurs de Turakie*, autour du thème de la mémoire et d’un baby-foot. La compagnie porte également le projet *La mémoire au fil de l’eau*, installations d’art urbain qu’elle aimerait développer dans à Lyon.

Une convention d'application est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 753 650 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	45 000 €
Etat - DRAC :	123 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	80 000 €
Ressources propres :	504 300 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 40 000 € pour la compagnie Turak Théâtre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 40 000 €
Subvention du fonds d’urgence reçue au titre de l’année 2020 : 8 000 €

En raison de l’intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d’allouer, pour l’exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 54 structures conformément au tableau récapitulatif ci-après.

Vu lesdites conventions,

Vu l’avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Oui l’avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 382 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Montant de la subvention
Théâtre des Asphodèles (1^{er})	15 000 €
La Fédération (1^{er})	15 000 €
TNG – CDN de Lyon (9^e)	25 000 €
Compagnie M.A. (5^e)	30 000 €
Balises (7^e)	6 000 €
DoMino (Grenoble)	2 000 €
En Acte(s) (Villeurbanne)	6 000 €
Espace Gerson (5^e)	14 000 €
Ineffable Théâtre (9^e)	3 000 €
Sens Interdits (2^e)	25 000 €
Cie Neuve (1^{er})	3 000 €
PTUM (7^e)	1 500 €
Cie du Sabir (4^e)	1 500 €
Cie Get Out (5^e)	5 000 €
Collectif 70 (1^{er})	1 500 €
CALC (1^{er})	5 000 €
Cie des non-alignés (4^e)	5 000 €
Si/Si les femmes existent (Villeurbanne)	1 500 €
Novecento (5^e)	1 500 €
Cie de Onze à Trois Heures (1^{er})	5 000 €
Cie On Off (1^{er})	5 000 €
Ostinato (1^{er})	4 000 €
La Maison (7^e)	3 000 €
La colonie Bakakai (4^e)	3 000 €
Théâtre Oblique (Caluire)	1 500 €
Le Grand Nulle part (1^{er})	5 000 €
Social Palace (6^e)	4 000 €
La pratique (7^e)	2 000 €
Anteprima (3^e)	1 500 €
La chambre noire (3^e)	5 000 €
GERM 36 (7^e)	3 000 €
La Grenade (1^{er})	4 000 €
Cie La Boulangerie (5^e)	2 000 €

Nom de l'association	Montant de la subvention
La Volière (3^e)	1 500 €
Ballet Cosmique / Harmonie communale (7^e)	8 000 €
Cassandra (5^e)	6 000 €
Cie Y (3^e)	5 000 €
Théâtres de l'Entre Deux (5^e)	3 000 €
Groupe Fantômas (3^e)	6 000 €
Fenil Hirsute (4^e)	5 000 €
Les 7 sœurs (3^e)	5 000 €
La Résolue (1^{er})	6 000 €
La Seconde Tigre (4^e)	5 000 €
Traversant 3 (7^e)	3 000 €
Les Transformateurs (3^e)	4 000 €
Kastôr Agile (5^e)	4 000 €
Scènes (9^e)	5 000 €
Le Bloc opératoire (7^e)	10 000 €
La Cordonnerie (1^{er})	15 000 €
Mahagonny Cie (2^e)	10 000 €
La Meute (1^{er})	9 000 €
Raskine & Cie (1^{er})	13 000 €
Théâtres du Shaman (5^e)	4 000 €
Turak (5^e)	40 000 €
TOTAL THEATRE	382 000 €

- 2- Les conventions cadre et d'application financière établies entre la Ville de Lyon et les associations TNG-CDN de Lyon, Compagnie M.A., Sens Interdit et Turak Théâtre sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense en résultant, soit 382 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 soit : 382 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET